



Procès-Verbal du Comité Directeur du 15 Janvier 2025

Présents	ALLAIN Philippe, AUBERT Didier, BERNARD Yohan, BONRAISIN Élise, CHARONNAT Laurence, COBRAL Anne-Laure, COUPÉ Mathieu, DEVISE Bruno, GIRARD Élodie, GUÉRESSE Alain, GUERTIN Lucas, LANGLET Romain, PARFAIT Véronique, PARPAILLON Antoine, PELÉ LE QUILLIEC Cynthia, RULLIÉ Christine, SILACTCHOM Joseph, SIMON Pascale, THÉRET Christine, VOLLANT Justine
Excusés	BRÉMENT Cédric, DEGROTTE Rachel, DROUAUD Arnaud, GATEFAIT Thierry, LAMBOUR Sophie
Invités	LEROUX-RONDINEAU Maxime, MICHON Bernard
Invités Excusés	NUÉ Céline, PASCO Sandrine
Invités Clubs	ERRIEN Olivier, FAVRE-BULLY Quentin, LEMERCIER Emmanuel
Invités Clubs excusés	AUGER Dominique, RUSSO Laurent, YVERNOGÉAU François

ORDRE DU JOUR

- 1 - Informations du Président
- 2 - Informations du Secrétaire Général transmises en amont de la réunion (réponses aux éventuelles questions)
- 3 - Informations du Trésorier transmises en amont de la réunion (réponses aux éventuelles questions)
- 4 - Présidence de la Commission Communication & Événementiel et Co Présidence de la Commission Officiels Formations
- 5 - Plan d'actions Mandature transmis en amont de la réunion (réponses aux éventuelles questions)
- 6 - Mise en place prévisionnelle des Élus Référents de Secteurs
- 7 - Point synthétique sur l'Open Plus 3x3 du Pouliguen (Co-présidents Commission 3x3)
- 8 - Actualité des Pôles et Commissions transmise en amont de la réunion (réponses aux éventuelles questions)
- 9 - Questions et informations diverses
- 10 - Réflexions et travaux en sous-groupes (animation par Présidente de la Commission Société & Mixités)



Comité Départemental de Loire Atlantique de Basketball
5 rue Christophe Colomb - 44980 Sainte-Luce sur Loire
02 51 85 06 00 - contact@loireatlantiquebasketball.org





En introduction du Comité Directeur Alain GUÉRESSE prend la parole afin de remercier les 3 Présidents de Clubs présents à cette réunion. Il s'agit de :

- Olivier ERRIEN Président du BASKET CLUB BASSE GOULAINÉ
- Quentin FAVRE-BULLY Président du Club AL GARENNES NANTES
- Emmanuel LEMERCIER Président d'UNION SILLON BASKET CLUB

Alain GUÉRESSE poursuit par un tour de table afin que les présidents de Clubs invités puissent connaître l'ensemble des Élus et leurs fonctions au sein du Comité.

Pour qu'elle se présente à l'ensemble des Élus et des invités, Alain GUÉRESSE donne la parole à Abélia DUCLOS, nouvelle salariée du Comité 44 depuis le 06 janvier 2025 avant de passer à l'ordre du jour.

Alain GUÉRESSE précise que l'ordre du jour est relativement lourd et que le point 10, concernant le travail en sous-groupe préparé par la Commission Société et Mixités sur les incivilités, sera abordé. Toutefois, en cas de temps insuffisant pour le traiter pleinement, ce point sera reporté et traité de manière complète lors du prochain CODIR, en introduction. La présence à notre réunion de Bernard MICHON, Président de la Commission Régionale de Discipline, nous permettra malgré tout de partager quelques réflexions importantes sur le sujet.

1. Informations du Président

A- Informations transmises en amont de la réunion

- **Embauche d'une Assistante Administrative**

Mme Abélia DUCLOS a été embauchée le 06 janvier 2025 en tant qu'Assistante Administrative.

Du fait de cette arrivée, le Comité retrouve un effectif de 11 salariés (5 femmes et 6 hommes).

- **Stagiaire Psychologue Sociale du Travail**

Mlle Camille QUÉRÉ (actuelle licenciée FFBB et arbitre du CD 44) effectuera au sein du Comité un stage professionnel d'une durée minimale de 500 heures du 03 février 2025 au 31 mai 2025 afin de valider son titre de Psychologue.

La Convention émise par Nantes Université précise :

- Objet du stage : réaliser un audit de plusieurs structures sportives au sein du basket afin de proposer une formation de sensibilisation sur les incivilités.

- Mission principale : réaliser des enquêtes par le biais d'entretiens et/ou focus groupe auprès de différents acteurs du basket (parents des joueurs et joueuses, entraîneurs, arbitres, dirigeants) et création d'une formation sur la sensibilisation aux incivilités à partir d'outils scientifiquement validés en psychologie sociale.

- Mission secondaire : former différents intervenants à dispenser la formation sur la sensibilisation aux incivilités et création d'une boîte à outils afin de savoir faire face à des incivilités.

Thierry GATEFAIT (Réfèrent RH du Comité) encadrera cette personne, en lien avec le Pôle *Vivre Ensemble & Citoyenneté* et sa Commission *Société & Mixités*.



Comité Départemental de Loire Atlantique de Basketball
5 rue Christophe Colomb - 44980 Sainte-Luce sur Loire
02 51 85 06 00 - contact@loireatlantiquebasketball.org





- **Engagement prochain de discussions en vue d'un accord sur l'annualisation du temps de travail**
Les Délégués du Personnel du CSE ont été informés par le Président de la présentation prochaine d'un projet d'accord collectif sur l'annualisation du temps de travail.
- **Entretiens annuels et professionnels des salariés**
Les entretiens annuels et professionnels de l'ensemble de nos salariés se sont tenus le 03, 05, 09 et 11 décembre 2024.
- **Calendriers et comptes rendus des réunions de Commissions**
Dans la continuité des missions de notre nouvelle équipe d'Élus, nous devons poursuivre l'optimisation de notre organisation interne.
Pour cela, les Responsables de Pôles s'assurent auprès des Présidents des Commissions rattachées :
 - de l'établissement d'un calendrier de réunions pour chaque Commission et centralisent ces calendriers,
 - de la rédaction systématique d'un compte rendu pour chaque réunion et centralisent ces comptes rendus,
 - de la transmission au Secrétaire Général au fur et à mesure des calendriers et comptes rendus.
- **Adaptation de l'organisation des réunions de Bureau et de Comité Directeur**
Rappel de la procédure (document annexé au PV).
- **Réunions de Secteurs**
Du fait de la mise en place d'une nouvelle Équipe et de la densité des travaux du Comité lors du second semestre 2024, il n'a pas été possible de programmer de réunions de Secteurs jusqu'à présent.
Toutefois, 3 visioconférences seront proposées aux Clubs les 23 janvier 2025 (Secteurs 1 et 2), 28 janvier 2025 (Secteurs 3 et 4) et 30 janvier 2025 (Secteurs 5 et 6).
Projet ordre du jour :
 - 1) *Présentation synthétique de la sectorisation (Action 1.1 actualisée du Projet de Mandature) :*
 - principe et organisation,
 - présentation des *Élus Dirigeants Référents de Secteurs et des Élus Référents de Secteurs,*
 - Réponses aux questions des Clubs par rapport à l'organisation mise en place.
 - 2) *Adaptation de nos Championnats (Action 3.2 actualisée du Projet de Mandature) :*
 - présentation projet Championnat Jeunes,
 - recueil des observations des Clubs par rapport à l'organisation projetée pour les Championnats Jeunes,
 - présentation projet Championnats Seniors,
 - recueil des observations des Clubs par rapport à l'organisation projetée pour les Championnats Seniors.
 - 3) *Questions diverses.*

• **Rétro planning des actions à mener**

	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25
Actions restant à mener suite lettre d'observations Inspecteur du Travail													
Art III B accord du 15 février 2013 : système d'aide et écoute													
Accord du 15 février 2013 : respect ensemble des dispositions													
Information des élus sur les risques psychosociaux													
Gestion des salariés avec le logiciel RH E-TeamSport													
Validation des fiches de poste des salariés													
Définition besoins éventuels de formation et engagement des formations													
Distinction des rôles de la gouvernance et de l'exécutif (fiches de poste)													
Définition des liens hiérarchiques (fiches de poste)													
Définition du cadre des prises de décision (fiches de poste)													
Révision et mise à jour du Document Unique d'évaluation des risques													
Travaux pour accord collectif sur l'annualisation													
Autres actions à mener													
Mise en place Plan d'actions Mandature													
Recrutement salarié Assistant Administratif													
Appel aux Clubs pour candidature organisation AG 2025													
Mettre en place préconisations Audit financier													
Avenants contrats de travail de octobre 2023 non signés													
Définir les règles de travailleur isolé													
Tournoi NXT44 été 2025 (Boris Dallo) - Entretien prévu par Commission C&E													
Recrutement stagiaire psychologue pour travail sur les incivilités													
Stagiaire psychologue : Réflexion sur la prévention et gestion des incivilités													
SSS (état des lieux, rencontre rectorat, subventions, ...)													
Relecture et reprise, si besoin, Règlement Intérieur et Statuts													
Ecrire procédure Convention Clubs Employeurs emploi ressources stages ou rassemblements													
Déploiement des formations obligatoires aux salariés													
Levées des anomalies suite aux contrôles réglementaires													
Ecrire procédure sur le suivi des contrôles réglementaires (périodicité, missions, ...)													
Validation et mise en place de l'Affichage Obligatoire													
Contractualisation de notre soutien aux Tournois 3x3 du Pouliguen et de l'Erdre													
GT "Salariés" : rôles élu/salarié, opérationnel > organisationnel, parcours compétences													

Alain GUÉRESSE demande aux Élus si des questions se posent après ces informations transmises en amont.
Aucune question du Comité Directeur et des invités.

B- Informations transmises en séance

• **Démission de Stéphane LE QUÉRÉ**

Par courriel en date du 03 janvier 2025 adressé au Président du Comité, Stéphane LE QUÉRÉ demande de prendre note de sa démission en tant que membre du Bureau et membre du Comité Directeur.

Un grand merci à Stéphane pour les actions qu'il aura pu mener jusqu'à présent pour le Comité en faveur du Basket départemental.

La prochaine Assemblée Générale du Comité sera donc électorale pour remplacement d'un Élu démissionnaire et pour pouvoir le siège médecin resté vacant aux dernières élections.

Stéphane LE QUÉRÉ étant membre du Bureau le comité doit élire un nouveau membre pour le remplacer.

Alain GUÉRESSE propose Élodie GIRARD pour intégrer le Bureau.

Décision soumise à l'approbation des Élus du Comité Directeur : vote à bulletins secrets

Résultat du vote

POUR : 19
CONTRE : 0
ABSTENTION : 1

Élodie GIRARD est élue pour intégrer le Bureau du Comité 44.



- **Convention SSU**

Demande des moyens mis à disposition par le CD Basket 44 :

- soutien logistique lors de la mise en place d'évènement(s) sur le territoire,
- Prise en charge et mise à disposition d'un cadre technique pour l'encadrement de stage(s) préparatoire(s) à la/aux compétition(s) 3X3, CFU et/ou CE et/ou CDM (8h max/an),
- Contribution aux frais de fonctionnement à hauteur de 1 500€.
- Facilitation du fonctionnement de la SSU BASKET-BALL,
- Promotion de la SSU à travers ses différents réseaux de communication.

Compte tenu de la nature de ces demandes, tant financières que matérielles, avant tout engagement sur une Convention qui pourrait lier la SSU et le Comité, une rencontre avec le responsable de l'association, M. Grégory GARNIER, a été programmée le 08 janvier 2025.

Par suite de cette rencontre Alain GUÉRESSE indique que le Comité a reconduit cette convention en abaissant à 1 000 € notre contribution financière afin de tenir compte des incertitudes budgétaires qui seront examinées plus avant dans la réunion.

- **Naming « HARDWORK » pour les finales CLA 2025**

Pour régler la problématique entre HARDWORK et le Comité 44 concernant la dotation du Challenge Benjamin(e)s, Cédric BRÉMENT, Président de la Commission Technique, propose d'associer les finales de la Coupe de Loire Atlantique 2025 avec le nom de cette association, afin de rester dans une démarche positive par rapport à celle-ci.

Cette démarche de Naming n'a valeur que pour la saison 2024-2025.

Décision approuvée par le Bureau lors de sa réunion du 16 décembre 2024.

Décision soumise à l'approbation des Élus du Comité Directeur : vote.

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Limitation du coût des repas pris en charge par le CD Basket 44**

Alain GUÉRESSE précise que la prise en charge des dépenses de repas courantes pour le déjeuner est dorénavant limitée à 25 €, hors cas de frais exceptionnels validés par le Président.

Il indique que cette décision a été approuvée par le Bureau lors de sa réunion du 16 décembre 2024.

Il précise également qu'une procédure sur les prises en charge incluant les dîners et nuitées est également à l'étude.

- **Recrutement de 2 stagiaires en communication / événementiel**

Pour permettre d'assurer les événements de fin de saison et comme nous l'avons fait depuis plusieurs saisons, 2 stagiaires vont être recrutés pendant 3 mois (avril à juin).

1 profil -> communication.

1 profil -> événementiel.

La sélection des CV est en cours.

Enveloppe à prévoir : Environ 4 000 euros répartis sur 2 exercices comptables.

2 - Informations du Secrétaire Général

Bruno DEVISE parcourt les différentes informations envoyées aux Élus en amont de la réunion

- *Soirée Récompenses Bilan & Perspectives*

Soirée Récompenses: BILAN



- Entre 120 et 130 personnes présentes avec une salle particulièrement adaptée
- Timing respecté malgré le nombre important de récompenses à remettre
- Convivialité appréciée par les clubs
- Temps d'échange enrichissant.



Soirée Récompenses: Perspectives pour 25/26



- Points d'amélioration**
 - Fichier de présentation des médaillés(es)
 - Avoir un commentaire plus détaillé (par exemple des Présidents de Clubs) sur la présentation.
 - Permettre aux médaillés(es) d'Or de dire quelques mots
 - le jour choisi (jeudi soir) n'est pas forcément le plus adapté
- Perspectives 25/26**
 - Pérenniser ce type de soirée pour la remise des récompenses
 - Associer cette soirée avec un thème (par exemple Vœux du président lors d'une soirée galette des rois du Comité) ou (soirée Partenaires).
 - Objectifs de réaliser la prochaine soirée en janvier 2026

- **Calendrier général des réunions**

Comme mentionné lors du dernier Comité Directeur, le Comité souhaite mettre en place un calendrier partagé regroupant l'ensemble des réunions des différentes Commissions.

Cette initiative permettra, au-delà de la vérification de la disponibilité des salles, à tous les Élus de planifier éventuellement leur participation à des réunions dont les thématiques les concernent.

À cet effet, l'ensemble des Présidents de Commissions a reçu, ce jour, un lien vers ce calendrier partagé.

- **Suivi mise en place nouvelle organisation**

Bruno DEVISE rappelle la nécessité de remplir le document de suivi réalisé par Thierry GATEFAIT afin d'avoir un suivi de la nouvelle organisation.

Suivi mise en place nouvelle organisation								
Pôle Formations								
	Pôle		Commission Technique		Commission Officiels		Commission Dirigeants et Bénévoles	
	Nbre réunions	Nbre CR	Nbre réunions	Nbre CR	Nbre réunions	Nbre CR	Nbre réunions	Nbre CR
Septembre								
octobre								
novembre								
décembre								
janvier								
février								
mars								
avril								
mai								
juin								

Les réunions "Pôle" sont des réunions où toute les commissions du Pôle sont présentes

Bruno DEVISE souligne que les premiers retours concernant ce tableau révèlent qu'un certain nombre de réunions n'ont pas donné lieu à la rédaction de comptes rendus.

Il estime qu'il est essentiel que chaque réunion, même de manière sommaire, fasse l'objet d'un compte rendu, afin de pouvoir suivre l'avancée des travaux au sein de chaque commission.



- **Travaux**

- **Déclaration de sinistre sur le hall d'entrée le 29/11/2024**

Les problèmes d'infiltration du hall d'entrée se sont aggravés. Il y a eu nécessité de faire intervenir l'entreprise de maintenance de la porte coulissante d'entrée car le boîtier de commande était rempli d'eau. L'eau coule également des spots lumière. L'ensemble des armoires a été vidé et le bureau ne doit pas être occupé tant que le problème d'infiltration n'est pas résolu.

Le sinistre étant couvert par la garantie décennale une expertise aura lieu le 29 janvier 2025.

- **Contrat d'entretien toiture des bâtiments**

En lien avec la mise en place d'un règlement financier pour le Comité, il est nécessaire de valider le contrat d'entretien de la toiture par la société ATTILA.

- **Problèmes de chauffage le 3/11/2024**

Pompes à chaleur en arrêt à la suite d'une fuite de gaz. Devis réalisé et accepté le jour même.

Remise en route le 6/11/24.

- **Investissements**

Bruno DEVISE souligne qu'en l'espace de six mois, notre nouvelle mandature a dû faire face à de nombreux incidents, pannes et détériorations, fréquemment dus à un manque d'entretien des bâtiments.

Afin d'y remédier, il propose la création d'une cellule dédiée aux travaux, chargée de réfléchir à la rénovation proactive des bâtiments. Il est crucial de préserver nos locaux, véritable patrimoine au service de l'ensemble des clubs du département.

- **Mise en place d'un règlement financier**

Il est souhaité la mise en place d'un règlement financier pour les sommes à engager comme :

- Les contrats d'entretiens éventuels des bâtiments.
- Les améliorations.
- Les modifications.
- Les investissements.

Ce règlement viendrait s'appuyer sur le document déjà publié par la FFBB.

Bruno DEVISE demande l'avis du Comité Directeur concernant l'ajout de l'article qui suit au Règlement Intérieur concernant les règles financières.

« ARTICLE 28

Le Comité s'engage à respecter les procédures suivantes selon les seuils financiers concernés.

Le montant de la dépense s'estime, dans la mesure du possible, sur toute la durée du contrat et non annuellement.

- *Pour les achats de biens ou de prestations non récurrents d'un montant inférieur à 3 000 € HT et justifiés, le Directeur engage les dépenses en informant simplement le Trésorier de sa démarche. Ces achats ne font pas nécessairement l'objet d'un devis et ne sont pas soumis à l'obligation de mise en concurrence.*
- *A partir d'un montant supérieur à 3 000€ HT, la mise en concurrence d'au moins 2 fournisseurs est obligatoire. Le Président, le Secrétaire Général, le Trésorier et le Directeur seront chargés de valider l'achat ou la prestation.*



Les candidatures retenues doivent être obligatoirement pertinentes. Le Comité doit veiller à ne pas contracter systématiquement avec un même fournisseur lorsque plusieurs autres sont susceptibles de répondre au besoin. Il doit veiller à la bonne utilisation des deniers du Comité Départemental.

- A partir d'un montant supérieur à 10 000€ HT, la mise en concurrence d'au moins 3 fournisseurs est obligatoire. Le Président, le Secrétaire Général, le Trésorier et le Directeur seront chargés de valider l'achat ou la prestation.*

Les candidatures retenues doivent être obligatoirement pertinentes. Le Comité doit veiller à ne pas contracter systématiquement avec un même fournisseur lorsque plusieurs autres sont susceptibles de répondre au besoin. Elle doit veiller à la bonne utilisation des deniers du Comité Départemental. »

Vote du Comité Directeur

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

L'ajout de l'article 28 sur les règles financières au règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

- Changement d'Opérateur téléphonie**

Le Crédit Mutuel nous propose aujourd'hui un forfait à 16,90€ / utilisateur / mois soit : 118,30 euros / mois. Actuellement, ces lignes souscrites auprès d'Orange coûtaient environ 243 euros par mois.

La modification de l'opérateur de téléphonie s'est effectuée mi-décembre 2024.

Bruno DEVISE interroge le Comité Directeur sur d'éventuelles questions concernant les informations présentées. Aucune question n'est posée, la parole est donnée au Trésorier pour ses informations.

3 - Informations du Trésorier

Informations reçues en amont de la réunion.

Joseph SILACTCHOM présente la situation financière arrêtée au 15 décembre 2024. Il indique une bonne tenue des comptes dans leur globalité et profite de sa prise de parole pour expliquer les dépassements sur certains postes. Joseph SILACTCHOM poursuit sa présentation par un point sur les budgets et dépenses des Commissions.

Mathieu COUPÉ interpelle le Trésorier concernant la gestion des budgets pour la COD/COF. Sa question porte spécifiquement sur les fonds alloués par la Fédération à l'arbitrage et à la formation des arbitres. Il estime qu'il est essentiel, et cela a déjà été souligné lors du précédent mandat, que ces fonds soient entièrement dédiés à ces objectifs précis, et non inclus dans le budget global du Comité.

Maxime LEROUX RONDINEAU prend la parole pour préciser que ces fonds sont bien affectés à l'arbitrage, mais qu'ils sont également utilisés pour financer le maintien des emplois liés à l'arbitrage, conformément aux règlements fédéraux. Actuellement, deux postes sont occupés au sein de la COD/COF, et ces salaires doivent donc être inclus dans les budgets nécessaires au bon fonctionnement de la structure.



Maxime LEROUX RONDINEAU demande aux Présidents de Commissions de lui faire les demandes de dotations avant la fin du mois afin de pouvoir grouper les commandes avant la fin de l'exercice qui va arriver très vite. Joseph SILACTCHOM demande aux Élus si des questions se posent par rapport à sa présentation. Pas de question de la part du Comité Directeur.

4. A - Présidence de la Commission Communication & Événementiel

Alain GUÉRESSE indique que par manque de disponibilité, Rachel DEGROOTE qui était Présidente de la Commission Communication & Événementiel a souhaité se retirer de cette mission tout en restant membre de la Commission. Alain GUÉRESSE propose Mme Céline NUÉ en tant que Présidente de la Commission Communication & Événementiel.

Décision approuvée par le Bureau lors de sa réunion du 16 décembre 2024.

Avant le vote du Comité Directeur, Alain GUÉRESSE demande à Lucas GUERTIN de reformuler la question qu'il lui avait envoyée par mail et qu'il souhaitait voir débattue devant les Élus.

Lucas GUERTIN reformule alors sa question devant l'assemblée. Il souhaite comprendre pourquoi la mission de Président de la Commission Communication & Événementiel ne lui a pas été proposée.

Bien qu'il soit possible qu'il aurait refusé cette mission, il trouve surprenant que, dans la mesure où le Président avait demandé aux Élus sans mission particulière de s'engager dans une Commission, ce soit une bénévole non élue qui ait été choisie pour la présider.

Laurence CHARONNAT lui demande alors s'il s'était intéressé par cette commission avant d'envisager cette éventuelle présidence. Lucas GUERTIN répond qu'il aurait probablement refusé la mission, mais qu'il estimait être en droit d'en être informé.

Alain GUÉRESSE indique qu'il a bien compris la question de Lucas GUERTIN et qu'il partage entièrement son point de vue : un bénévole élu ne doit pas se contenter d'assister à quatre réunions par an, mais doit s'investir pleinement. Cela implique, selon lui, une réflexion préalable avant de se porter candidat, ainsi que la possession d'une expertise et de la disponibilité nécessaire pour s'engager efficacement.

Il précise que l'article 17.6 des statuts de l'association répond à la question soulevée par Lucas :

« Le Président propose au Comité Directeur les licenciés qu'il a pressentis pour être membres du Bureau ou Présidents de Commissions. ».

À aucun moment il n'est précisé qu'un appel à candidatures doit être effectué.

Il poursuit en soulignant que le choix des personnes est toujours difficile et jamais infaillible, mais que ces décisions sont constamment guidées par la nécessité d'apporter aux Clubs, la plus grande compétence possible. En ce qui concerne la présidence d'une Commission composée de jeunes (salariés et bénévoles), il lui a semblé important de pressentir une personne ayant une expertise reconnue en communication et en management, capable de consacrer du temps au service du Comité et des Clubs.

Alain GUÉRESSE conclut en proposant aux Élus encore sans mission, qu'il est disposé à les rencontrer de manière informelle et conviviale, afin de déterminer, en fonction des disponibilités de chacun, les missions les mieux adaptées pour être réellement utiles aux Clubs.

Bruno DEVISE procède au vote du Comité Directeur (le vote se déroule à mains levées) pour la validation de Mme Céline NUÉ comme Présidente de la Commission Communication & Événementiel.



Décision soumise à l'approbation des Élus du Comité Directeur : vote.

POUR : 19
CONTRE : 0
ABSTENTION : 1

Céline NUÉ est nommée Présidente Commission Communication & Évènementiel

Par suite d'une question de Justine VOLLANT, Alain GUÉRESSE indique que Céline NUÉ était excusée ce jour mais qu'elle serait invitée aux prochaines réunions du Comité Directeur.

4. B – Co-Présidence de la Commission Officiels Formation

Il est proposé au Comité Directeur d'ajouter un co-président à la commission Officiels Formation. Il est proposé Laurence CHARONNAT à cette fonction en soutien d'Antoine PARPAILLON qui par suite d'une évolution professionnelle, ne dispose plus de la totalité de la disponibilité nécessaire.

Décision approuvée par le Bureau lors de la consultation à distance du 13 janvier 2025.

Décision soumise à l'approbation des Élus du Comité Directeur : vote.

POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTION : 5

Laurence CHARONNAT est nommée Co-Présidente de la Commission Officiels Formation

5 - Plan d'actions Mandature transmis en amont de la réunion

Alain GUÉRESSE présente et commente le document « Plan d'Actions Mandature » fourni aux Élus en amont de la réunion et annexé à ce PV.

Il précise certaines actions à venir très ambitieuses.

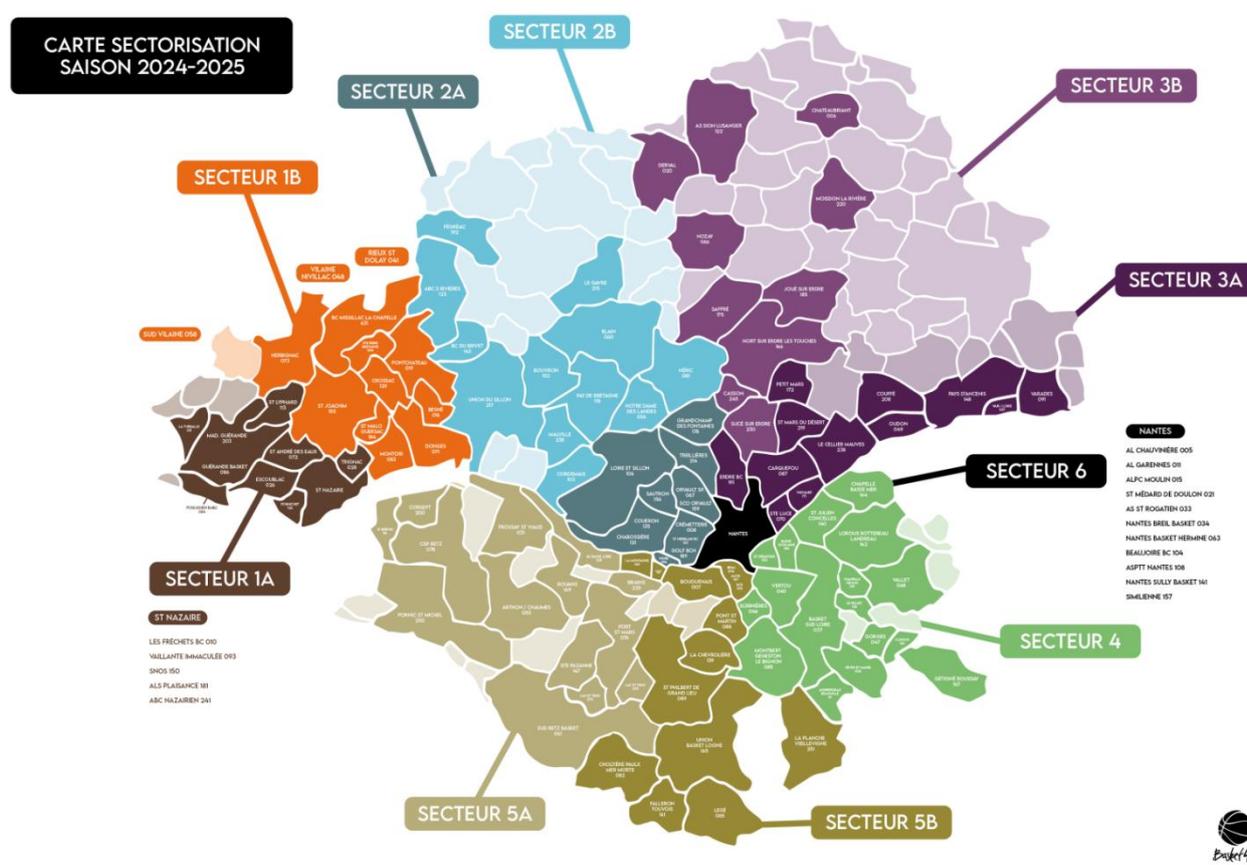
- Veille sur la nouvelle organisation afin de valider que celle-ci est parfaitement adaptée au fonctionnement du Comité.
- Une adaptation des championnats est en réflexion, en concertation avec les Clubs. Trois réunions de secteurs sont prévues en visioconférence dans les jours qui suivent.
- Améliorer le niveau de pratique des jeunes du 44. Alain GUÉRESSE précise que ce point nécessite un vrai travail de fond. Il se dit toujours très étonné par le fait que ce Comité qui possède un nombre de licenciés parmi les plus importants de France, ne génère pas plus de performance de haut niveau.
- Inviter des représentants de Clubs à nos réunions (cette action est déjà en cours depuis deux Codir).

Alain GUÉRESSE commente les fiches d'actions qui servent à décrire et évaluer le bon déroulement de celles-ci. Pas de questions des Élus sur ce point.

6 - Mise en place prévisionnelle des Élus Référents de Secteurs

Alain GUÉRESSE cède la parole à Véronique PARFAIT, pilote de cette action, afin de présenter ce point.

Véronique PARFAIT présente le découpage des secteurs (conforme au découpage du Prédic)



Elle expose le principe général de la mise en place des Élus Référents (*action 1.1 du Projet de mandature 2024-2025*)

- Les Élus Référents se rendent au-devant des Clubs (proximité Comité / Club) et assurent un relais avec les Pôles et Commissions du Comité.
- Au sein d'un secteur déterminé, l'Élu Dirigeant Référent joue le rôle d'animateur de l'équipe des 3 Élus Référents.
- Courant janvier 2025, des fiches de missions avec des guides conseils seront rédigées et à disposition des Élus Dirigeants Référents et des Élus Référents.



En fonction des domiciles des différents Élus, les membres du Bureau proposent les équipes suivantes :

- Secteur 1 : EDR = Pascale SIMON - ER = Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT et Arnaud DROUAUD
- Secteur 2 : EDR = Thierry GATEFAIT - ER = Justine VOLLANT et Romain LANGLET
- Secteur 3 : EDR = Élise BONRAISIN - ER = Yohan BERNARD et Alain GUÉRESSE
- Secteur 4 : EDR = Élodie GIRARD - ER = Laurence CHARONNAT et Joseph SILACTCHOM
- Secteur 5 : EDR = Sophie LAMBOUR - ER = Philippe ALLAIN et Véronique PARFAIT
- Secteur 6 : EDR = Cédric BRÉMENT - ER = Christine THÉRET et Bruno DEVISE

Décision approuvée par le Bureau lors de sa réunion du 16 décembre 2024.

Véronique PARFAIT indique que la mission première de ces Élus référents, est d'avoir une proximité avec les Clubs de manière à pouvoir répondre à leurs besoins.

Alain GUÉRESSE précise que le choix des Élus pour cette mission a tenu compte des adresses de chacun afin d'éviter des déplacements trop importants. Il demande aux Élus concernés s'ils acceptent la mission pour laquelle ils ont été pressentis. Pas d'opposition des Élus missionnés.

Alain GUÉRESSE souhaite avoir l'approbation du Comité Directeur sur ce point.

Bruno DEVISE procède au vote du Comité Directeur.

Décision soumise à l'approbation des Élus du Comité Directeur : vote.

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le point est adopté par le Comité Directeur

Alain GUÉRESSE indique que les Élus Référents de Secteur auront les documents nécessaires et synthétiques pour les rencontres avec les Clubs prochainement.

Lucas GUERTIN demande au Président si les Élus non-inscrits sur la liste des référents peuvent également participer aux rencontres avec les clubs. Il précise qu'il souhaiterait prendre part aux échanges concernant le secteur 3.

Alain GUÉRESSE répond que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Bien que la désignation de référents ait été nécessaire pour faciliter les remontées d'informations, il souligne que tous les Élus sont invités à participer aux rencontres.

Justine VOLLANT demande si la présentation qui va être faite aux Clubs lors des Réunions Secteurs, sera remise en amont aux Élus. Alain GUÉRESSE demande à Maxime LEROUX RONDINEAU d'envoyer le projet à l'ensemble des Élus.



7 - Point synthétique sur l'Open Plus 3x3 du Pouliguen (Co-présidents Commission 3x3)

Anne-Laure COBRAL indique que le souhait du Comité est de baisser le budget de l'Open Plus 3X3 du Pouliguen à sa charge et que pour se faire elle s'occupe de la recherche de financement par le biais du parrainage et du mécénat. Une plaquette de présentation a été réalisée par ses soins dans le but d'aller démarcher les entreprises locales. Cette démarche n'existait pas précédemment mais peut représenter un gain potentiel de 24 000 euros si l'ensemble des supports est commercialisé. Elle compte également sur les Élus pour faire fonctionner leurs connaissances afin de préserver ce qui est un des plus prestigieux Open Plus en France.

Alain GUÉRESSE demande à Maxime LEROUX RONDINEAU de faire parvenir aux Élus la plaquette de présentation du parrainage de cette manifestation.

Alain GUÉRESSE précise que, le Comité n'ayant pas vocation à être organisateur de ce type de manifestation, il souhaite qu'une réflexion soit engagée pour confier l'organisation de l'Open Plus du Pouliguen à un club ou à une association spécifique. Comme cela est d'ailleurs le cas pour le second Open Plus 5000 organisé sur notre territoire, l'Open Plus de l'Erdre.

Anne-Laure COBRAL ajoute qu'il serait pertinent que la Fédération revoit les cahiers des charges des Open Plus 5000, qui imposent des contraintes très lourdes pour l'organisation.

Alain GUÉRESSE conclut en indiquant que le Comité continue bien entendu à promouvoir le 3X3, et donc aussi les Open Plus.

Toutefois, étant donné qu'il existe deux manifestations de niveau 3 (Open Plus 5000) sur notre territoire, il propose qu'à l'avenir le Comité répartisse progressivement le budget alloué de manière à déboucher sur un soutien équitable pour les deux événements (il n'existe actuellement aucun soutien financier du Comité pour l'Open Plus de l'Erdre en dehors de la mise à disposition de personnel durant l'évènement).

Pas de questions des Élus sur ce point.

8 - Actualité des Pôles et Commissions transmise en amont de la réunion

- **Qualification**

Les licences atteignent à ce jour le nombre de 27814. Pascale SIMON indique que le cap des 28000 devrait être atteint dans les jours qui viennent. Ce serait un nouveau record pour le Comité 44.

Alain GUÉRESSE indique que le vingt-huit millièmè licencié sera récompensé par le Comité.

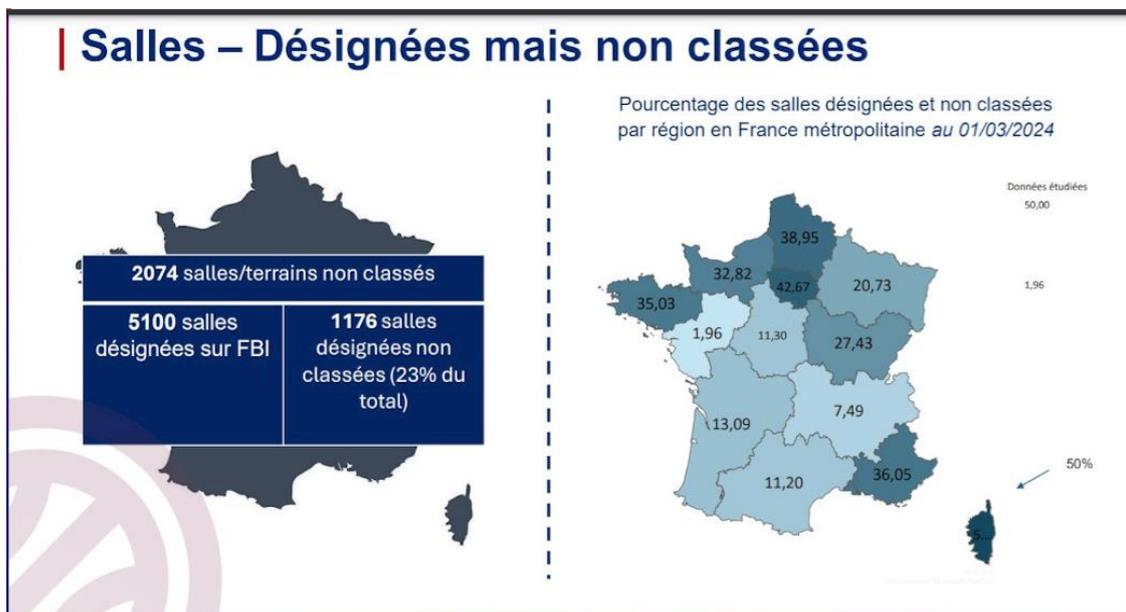
- **Équipement**

Pascale SIMON nous fait part de l'homologation in extremis de la salle Gaston Turpin afin de recevoir la rencontre de NF2 de l'ALPCM.

Elle présente le tableau des salles désignées mais non classées, et note que notre département dispose d'un faible nombre de salles de ce type, ce qui est une bonne nouvelle.



| Salles – Désignées mais non classées



Pascale SIMON termine par présenter certaines modifications réglementaires.

| Evolutions réglementaires équipements

Art.17 FIBA | Remises en jeu

Remise en jeu avancée en zone avant à la demande de l'entraîneur dans les 2 dernières minutes après un temps mort demandé :

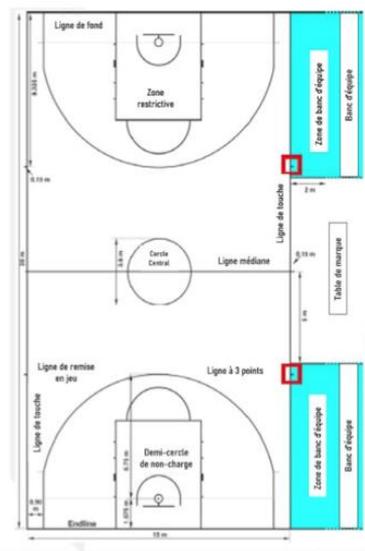
- La remise en jeu doit se faire au point de remise en jeu en zone avant le long de la même ligne de touche que celle prévue initialement en zone arrière
- Choix du côté(côté table ou côté opposé) si le temps mort fait suite à un panier ou lancer-franc marqué.

Conséquence : Deux petites lignes supplémentaires de 15 cm de long sur 5 cm de large sont normalement prévues au règlement pour marquer l'endroit de la remise en jeu le long des lignes de touche, côté table de marque (identiques à celles du côté opposé)

Disposition FFBB :

- Pas de traçage des lignes supplémentaires (sauf pour compétitions FIBA)
- Les arbitres devront administrer les remises en jeu du côté table de marque à hauteur du sommet de la ligne à 3 points (emplacement prévue pour la ligne)

NB :faute antisportive = la remise en jeu reste à administrer du côté opposé à la table



Evolution réglementaire équipements

Art.40 FIBA | Disqualification

Plaquette de disqualification

- Une 6ème plaquette de faute est exigée pour les disqualifications suite à 2 fautes antisportives ou techniques de joueur, ou 2 fautes 'C' ou 3 fautes 'B' ou 'C' pour un entraîneur.
- Même taille de plaquette que pour les autres, mais les lettres "GD" (Game Disqualification) doivent y être inscrites en blanc sur fond rouge, des 2 côtés de la plaquette, avec d'une taille d'un minimum de 200 millimètres de hauteur et 100 millimètres de largeur.

Délai maxi pour quitter le parquet

- Toute personne disqualifiée doit quitter le terrain **dans les 30 secondes**.
- La personne disqualifiée doit se rendre et rester immédiatement au vestiaire, ou quitter le bâtiment.
- Rapport arbitre en cas de non-respect de la disposition.

Disposition FFBB :

- Application immédiate à tout niveau
- Plaquette «GD» conseillée, mais pas obligatoire avant la saison 2025-2026 (sauf compétitions FIBA)



Cynthia PELÉ LE QUILLIEC demande à Pascale SIMON si les nouvelles dispositions réglementaires notamment sur le traçage des terrains, ont été communiquées aux municipalités qui projettent la construction ou la rénovation de salles. Pascale SIMON indique que c'est une action qui est en cours.

Pas d'autres questions du Comité Directeur sur cette commission.

Commission Technique

Cédric BRÉMENT est excusé mais il a souhaité transmettre les informations suivantes :

- Les équipes de sélection 2012 ont participé au TIC qui s'est déroulé à Vannes du 2 au 5 janvier.
- Nous relançons des appels à candidature pour déployer la sectorisation sur les détectés.
- Nous avons eu quelques sollicitations pour accompagner les clubs dans leur projet sportif, et/ ou dans les recherches de salariés.
- Une question quant aux diffusions des listes d'enfants détectés et le respect de loi informatique.
- Lancement dès début janvier des échanges avec les clubs pour les championnats Région U13.

- **Commission Officiels Formation**

Antoine PARPAILLON indique que la formation de nos arbitres stagiaires continue et se passe très bien ! De très bons retours des stagiaires sur le temps qu'on leur consacre et sur le suivi qu'on leur propose. La formation continue est mise en place. Celle-ci consiste à proposer à tous nos arbitres départementaux des moments afin de revoir ou perfectionner leurs arbitrages. Elles sont proposées en présentiel pour 3 dates et en visioconférence pour 4 dates.



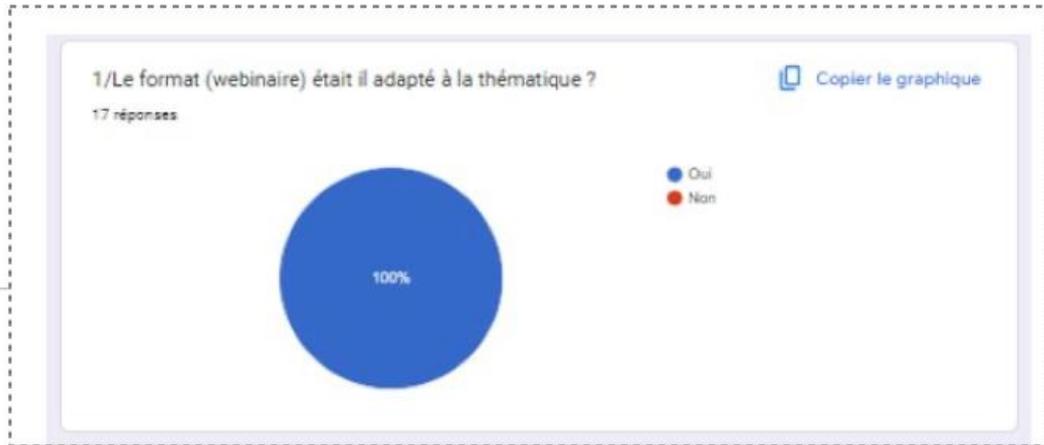
Les réflexions se poursuivent sur :

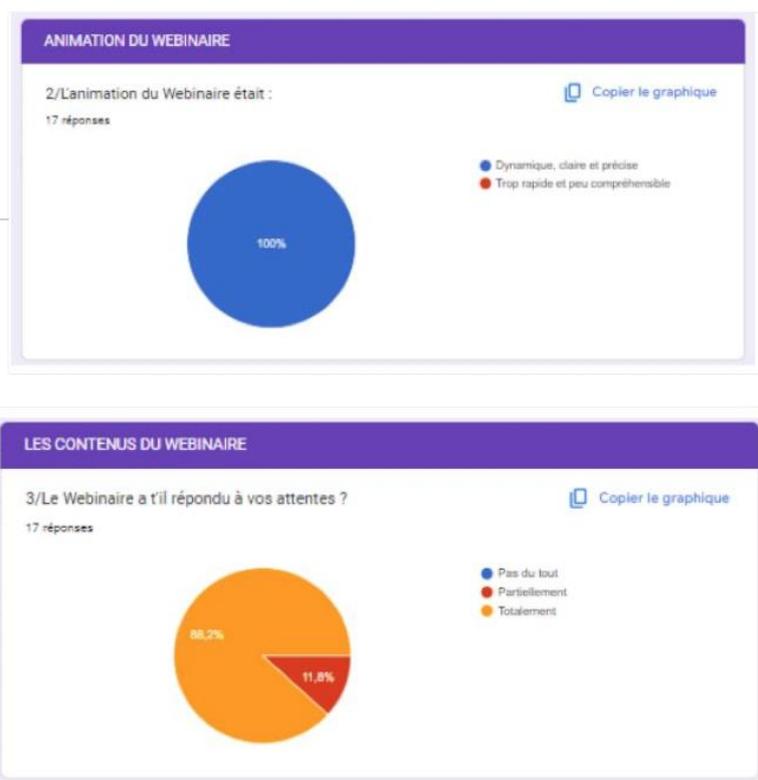
- la mise/remise en place des « potentiel comité »,
- la possibilité de formation de nos arbitres durant les tournois proposés,
- des rencontres avec les représentants d'arbitrage des clubs pour l'aide à la mise en place d'école d'arbitrage ou le lancement de futurs arbitres.

- **Commissions Conseil aux Clubs**

Véronique PARFAIT souhaite faire un retour sur le webinaire PSF et LABELS. Elle indique que lors du premier webinaire nous avons accueilli une vingtaine de personnes et dans le second une trentaine. A l'issue du webinaire un questionnaire de satisfaction a été adressé aux participants et depuis nos interventions, Steven TROUILLET a eu entre 7 et 8 retours de clubs qui souhaitent en savoir plus sur le PSF et les labels.

Véronique PARFAIT présente le retour du questionnaire.





Pas de question du Comité Directeur sur les informations données.

- **Commission Compétition 5X5**

Les championnats 2^{ème} phase ont été élaborés par la commission avec l'aide de Maxime & Stéphanie les 16,17 et 18 décembre. Pour la 1^{ère} fois depuis de nombreuses années, les clubs ont eu le championnat le 18/12 (alors qu'habituellement, c'est plus tardif). La commission a eu très peu de retours négatifs sur les championnats réalisés.

Le 1^{er} tour de la Coupe de Loire Atlantique Jeunes ► 6 Forfaits sont à déplorer / 119 rencontres.

Christine RULLIÉ indique qu'un questionnaire a été envoyé aux clubs concernant les modifications des Championnats et les pistes d'amélioration qu'ils imaginent. Des retours ont déjà été enregistrés avec des remarques allant dans le sens des réflexions menées par la Commission.

- **Commission 3X3**

Anne-Laure COBRAL annonce que le championnat 3x3 est désormais lancé et que tout s'est bien déroulé pour cette première étape. Une réunion avec les clubs est prévue à la fin du mois de janvier. Le seul retour négatif concerne l'absence de certaines équipes aux matchs, sans préavis. Cela représente un véritable problème, d'autant plus que cette situation n'a pas été anticipée dans le règlement du 3x3. Il sera donc nécessaire d'inclure cette situation dans les règles à l'avenir.

Anne-Laure COBRAL poursuit en signalant un léger problème concernant l'enregistrement des licences pour l'équipe de France de basket adapté, qui participe au championnat 3x3. Pascale SIMON précise que ce problème est en cours de résolution.



Alain GUÉRESSE informe les Élus que l'opportunité d'intégrer cette équipe au championnat 3x3 s'est présentée et que le comité a choisi de soutenir ces joueuses en leur offrant les licences FFBB, afin de garantir leur couverture en cas de problème. Le comité a également décidé de mettre à disposition sous convention son minibus pour leurs déplacements les jours de match. Philippe ALLAIN, Élu du comité et Président du Pôle Vivre Ensemble, conduit ce minibus, étant aussi le kinésithérapeute de l'équipe.

Philippe ALLAIN indique que les deux premières journées de championnat se sont magnifiquement déroulées avec un état d'esprit de partage entre les équipes. Il nous dit avoir vécu une véritable expérience d'inclusion et que cela permet à l'équipe de France basket adapté de progresser de manière très qualitative pour les compétitions futures. Il souligne que ce type d'expérience est sportivement et humainement au top.

Alain GUÉRESSE en profite pour évoquer la démarche entamée entre le Comité et la FFSA, visant à établir une collaboration en vue de l'éventuelle création d'un label départemental. En effet, l'obtention du label "Basket Inclusif fédéral" s'avère complexe, ce qui rend difficile l'attribution à un grand nombre de clubs. Toutefois, à la suite d'un sondage réalisé lors de l'Assemblée Générale, le Comité a constaté un nombre important de structures accueillant des personnes en situation de handicap. Ce label départemental viendrait ainsi reconnaître les efforts déployés par les clubs dans ce domaine et constituerait un premier pas vers l'obtention du label fédéral.

- **Commission Mini et Jeunes**

Élodie GIRARD nous fait part de son soulagement à la suite de la validation par la mairie de Nantes du site de la BAUJOIRE pour la fête du mini. En effet, celle-ci était en balance depuis quelques semaines. Elle indique la nécessité de réfléchir pour les prochaines années sur le lieu de cette manifestation, car il ne sera plus possible d'utiliser le parking du stade par suite de nouveaux aménagements (panneaux solaires).

Élodie GIRARD fait ensuite un point sur l'ensemble des manifestations passées et à venir.

- **Challenge Benjamins**

- 10 sites retenus cette année :

- 14/12/2024 : St Médard de Doulon, Oudon, Sud Retz, Treillières et La Planche Vieillevigne
- 15/12/2024 : Les Sorinières, Blain, Orvault Sports, Guérande Basket et SNOS (en remplacement de Pontchâteau initialement retenu)
- 26/02/2025 : Finale départementale : Loire et Sillon (St Etienne de Montluc)
- 12/03/2025 : Finale Régionale à Nort sur Erdre

Sélection des 40 garçons + 40 filles effectuée pour la finale suite aux phases qualificatives par secteur.

Débriefing avec les clubs retenus le 27/01 au comité.

Pour remplacer le voyage offert par Hardwork aux USA, nous avons opté pour 2 places en Finale de la Coupe de France à l'Accor Arena pour les 2 vainqueurs.

- **Le Noël du Baby**

Date : Dimanche 8 décembre 2024

- Les clubs co-organisateurs : US THOUAREENNE THOUARE, SEVRE ET MAINE BASKET, SAINT ANDRE BASKET BALL, GAZELLES BLINOISES et ETOILE ARTHONNAISE.
- Participation : 678 enfants représentant 70 clubs.
- 170 à Thouaré – 18 clubs.
- 118 à Maisdon (Sèvre & Maine) – 11 clubs.
- 148 à St André – 16 clubs.
- 149 à Blain – 14 clubs.
- 93 à Arthon – 11 clubs.



Comité Départemental de Loire Atlantique de Basketball
5 rue Christophe Colomb - 44980 Sainte-Luce sur Loire
02 51 85 06 00 - contact@loireatlantiquebasketball.org





• **Commission Vivre Ensemble**

Philippe ALLAIN présente la réunion Micro-Basket qui s'est déroulée fin novembre 2024. Il expose les points évoqués lors de cette réunion :

- Présentation / tour de table (réussites et problématiques)
- Proposition du séance type pour l'Arbre de Noël du Micro-Basket
- Distribution des t-shirts Micro-Basket du CD
- Accord des participants pour intégrer le groupe WhatsApp des Animateurs Micro-Basket du CD 44
- Date à programmer en fin de saison pour construction d'un espace ressources des Animateurs Micro-Basket du territoire



Philippe ALAIN poursuit par la réception du club de Vertou afin d'évoquer avec ce club les actions qu'il réalise dans le domaine de l'inclusion.

Ci-après le détail de ces actions :

- Action Basket Adapté avec public de l'ESAT de VERTOU.
2 séances aux vacances scolaires accompagnées d'un éducateur de l'ESAT.
- Action Basket Inclusif avec public de l'IME de Vertou.
2 séances aux vacances scolaires accompagnées d'un éducateur de l'IME.
5 jeunes de l'IME font les ateliers du stage dédié aux jeunes du club.
- Ces 2 actions, à titre gratuit, se font sous forme de convention entre le club et ces établissements et rentrent dans leur projet club dans la dimension sociétale au service de leur territoire.

Se pose la question de comment pérenniser ces actions dans le temps ?

Difficultés // Label Inclusif proposé par la FFBB => intérêt d'un label départemental ?

Philippe ALLAIN revient sur la réunion du 16 décembre dernier dont les participant étaient : Françoise LEGAL (président CDSA 44), Alain GUÉRESSE (président CD44), Bruno DEVISE (Secrétaire Général CD44), Lucas TERRIEN (salarié CDSA 44 et membre commission V&E CD44), Philippe ALLAIN (co-président commission V&E CD44).
Objectifs : élaboration d'une convention de fonctionnement commun entre le CDSA et Le CD44 pour promouvoir le développement du Basket Inclusif sur notre territoire.

Il souhaite également évoquer son intervention avec Véronik VOYEAU dans le cadre de l'association « 1^{er} de cordée » au CHU le mardi 15 janvier.



Comité Départemental de Loire Atlantique de Basketball
5 rue Christophe Colomb - 44980 Sainte-Luce sur Loire
02 51 85 06 00 - contact@loireatlantiquebasketball.org





Cette intervention a eu lieu pour la quatrième année consécutive à l'Hôpital Mère et Enfants (Médecine Interne - 3e étage) du CHU de Nantes. Offrir un moment de joie et redonner le sourire à des enfants, ne serait-ce que le temps d'une après-midi, constitue une immense satisfaction pour lui et Véronik.

- **Commission Société & Mixités**

Cynthia PELÉ LE QUILLIEC présente le travail de sa Commission concernant les incivilités. Elle précise qu'elle souhaite aborder ce thème de manière positive et de pas uniquement pointer tous les aspects négatifs qui se déroulent tous les week-ends. Elle expose les axes que sa Commission souhaite développer.

- CHALLENGE FAIR-PLAY : Redéfinir le challenge avec la commission (actions, critères, classement, récompenses, ...) / Mise en place à partir de janvier 2025 jusqu'à la fin de saison.
- INCIVILITES / VIOLENCES SEXISTES & SEXUELLES DANS LE SPORT : Mise en place d'un travail collectif lors d'un CD sur la définition des incivilités et leur traitement / Campagne de communication / Création d'un mémo à destination des clubs sur les procédures selon les cas rencontrés / Conclure un partenariat avec une association (ex : Colosse aux pieds d'argile) / Mise en place d'un Webinaire.
- FEMINISATION : rassembler les statistiques nationales et départementales sur les différentes familles / Réflexion et mise en place d'actions concrètes.
- LABEL CITOYEN FFBB : établir la liste des clubs label citoyen 3 étoiles / Témoignages de ces clubs sur RS, site, newsletter, ... / Accompagner les clubs en demande et faire la promotion.

Cynthia PELÉ LE QUILLIEC poursuit par les actions déjà réalisées qui devaient servir de base au travail de groupe ce soir.

- **Incivilités :**

Réalisation d'une fiche de signalement à mettre en ligne sur le site pour que les personnes, victimes ou témoins, licenciées ou non, puissent faire remonter les informations et qu'elles soient traitées par la Commission.

- ⇒ Proposition au Comité Directeur
- Partager les publications de la ligue sur la semaine des Incivilités avec 1 publication par jour (semaine du 6 au 10 janvier 2025),
- Rencontre avec l'Association « Colosse aux Pieds d'Argile » afin de mettre en place un partenariat et des actions : Visio le 10 janvier 2025,
- Réflexion sur les éléments à mettre sur le nouveau site internet.

- **Challenge Fair-Play**

- Retard pris sur l'élaboration du challenge fair-play en raison de la diminution de la Commission (refus de 2 membres).

- **Féminisation**

- Participation à la journée de la Ligue en février à Angers,
- Étude en cours sur les chiffres : nombre de licenciées et proportion, entraîneuses, niveaux de diplômes, arbitres, dirigeantes et postes.



Alain GUÉRESSE annonce que le travail en groupe des Élus ne pourra pas avoir lieu ce soir, en raison de la quantité d'informations à transmettre. Il s'engage auprès de Cynthia PELÉ LE QUILLIEC à aborder ce thème lors du prochain Comité Directeur et à commencer la réunion par ce point. Il précise que, bien que le tour des Commissions soit en cours, un temps sera réservé pour discuter des incivilités, afin de bénéficier de l'expertise de Bernard MICHON, Président de la Commission de Discipline de la Ligue.

- **Commission Officiels Désignation**

Romain LANGLET souhaite présenter les analyses qu'il a réalisées sur le fonctionnement des arbitres depuis le début de saison.

Le document reprenant l'ensemble des analyses est annexé à ce PV.

Romain LANGLET indique que cette étude lui a été très bénéfique et qu'elle va lui permettre de continuer à construire la Commission Officiels Désignation vers plus d'efficacité et d'efficience.

Il remercie les salariés du comité 44 et les bénévoles de la Commission qui s'investissent, permettant ainsi à la Commission de fonctionner correctement.

Il tient à remercier également les 276 arbitres pour leur implication tous les week-ends aux quatre coins du département.

Pas de questions des Élus sur cette présentation.

9 - Questions et informations diverses

Bruno DEVISE intervient pour informer les Élus que la forme des procès-verbaux (PV) va évoluer. Depuis quelque temps, nous testons l'envoi préalable des documents à l'ensemble des Élus et des invités au Comité Directeur, dans le but de fluidifier les réunions et de maintenir une durée d'environ deux heures trente. Ces documents étaient ensuite annexés au PV. À partir de maintenant, nous conserverons l'envoi préalable des documents, mais ceux-ci seront intégrés directement dans le PV, car nous avons constaté que cela améliore la lisibilité et facilite la consultation des procès-verbaux.

Bruno DEVISE rappelle également la règle concernant l'envoi des mails. Il insiste sur le fait que les personnes qui ne sont mises en copie que pour information, ne doivent pas répondre à ces messages. En effet, lorsque tous les destinataires répondent ou donnent leur avis, cela complique le traitement de l'information et rend le suivi plus difficile.

Pas d'autres interventions des Élus.

10 - Réflexions et travaux en sous-groupes (animation par la Présidente de la Commission Société & Mixités)

Alain GUÉRESSE présente ses excuses à Cynthia PELÉ LE QUILLIEC et confirme que le travail en sous-groupes ne pourra pas avoir lieu aujourd'hui. Il reste environ 20 minutes de réunion, en tenant compte de l'engagement de ne pas dépasser les deux heures et demie. Ce temps est insuffisant pour mener un travail constructif et efficace. Par conséquent, il confirme que cette réflexion en sous-groupes sur la question importante des incivilités, sera reprise lors du prochain CODIR, en introduction de la réunion.



Il propose que dans les 20 minutes restantes, nous profitons des réflexions de Bernard MICHON présent aujourd'hui, qui du fait de son rôle de Président de la Commission de Discipline de la Ligue, a une vue concrète de ce fléau des incivilités.

Par suite d'une question de Bruno DEVISE sur le nombre de dossiers de Discipline traités depuis le début de la saison, Bernard MICHON nous fait part de ses réflexions.

Bernard MICHON précise qu'il ne souhaite pas s'attarder sur des chiffres, mais qu'à l'échelle régionale, le nombre de dossiers ouverts depuis le début de la saison s'élève à 41, un chiffre bien inférieur à celui de la saison dernière, qui était de 53. Cependant, une augmentation notable a été observée en décembre, et il ajoute que la reprise des championnats en ce début d'année ne permet pas d'anticiper une accalmie. Pour entamer la discussion, voici trois remarques issues de son expérience de neuf années à la tête de la Commission de Discipline, laquelle intervient sur les championnats départementaux et régionaux, particulièrement en ce qui concerne les incivilités.

1. La présence d'adultes lors des rencontres

Une absence, voire une quasi-absence, de responsables adultes sur de nombreuses rencontres est souvent constatée. Bien qu'il y ait une obligation de présence d'un délégué de club adulte, certains responsables ne prévoient pas le fait que les situations peuvent dégénérer, et la présence d'un délégué n'est pas systématique. Ce manque peut avoir des conséquences graves lorsque la situation se dégrade. Malheureusement, le niveau de la compétition ne constitue pas un facteur protecteur. Il n'est pas rare d'avoir à traiter des dossiers concernant des rencontres U11. Ces incidents, notamment les actes de violence tels que des coups portés par un parent envers un arbitre, seront de plus en plus fréquents. La présence d'un adulte, qu'il soit délégué à la table de marque ou dans l'encadrement, est un message fort à transmettre aux Clubs.

2 L'importance du dialogue entre les Présidents de Clubs

En cas d'incidents survenus lors d'une rencontre, lorsque les Présidents de clubs se contactent après l'épisode, cela permet souvent de désamorcer la situation. D'après son expérience, Bernard MICHON indique que de nombreux dossiers proviennent de matchs aller où la tension était déjà palpable. Les joueurs et le public arrivent souvent au match retour dans un état d'esprit nerveux et revanchard, ce qui favorise les incidents. Lorsque les Présidents échangent, cela permet de calmer le jeu, de dédramatiser la situation et d'éviter que des événements antérieurs ne s'accumulent. Ce contact est essentiel, car il est toujours désagréable pour un dirigeant de Club de recevoir une convocation disciplinaire, qui doit rester formelle, en accord avec le règlement, donc pas très sympathique. Le Comité a donc un rôle important à jouer en incitant les Présidents à échanger afin de prévenir ce genre de désagrément.

3 Les incivilités chez les U18 masculins

Une grande partie des dossiers concerne la catégorie des U18 masculins. À cet âge, les garçons, souvent dominés par leur testostérone et influencés par les réseaux sociaux, la NBA ou l'Euroligue, peuvent être enclins à des comportements de "trash talking", de chambrage et de moqueries. Ces comportements, bien que parfois perçus comme inoffensifs, sont souvent à l'origine de rencontres qui dégénèrent, avec des joueurs vexés qui finissent par perdre le contrôle. Bernard MICHON souligne qu'un discours doit être tenu par les Dirigeants de clubs à ce sujet auprès de ces populations. Bien qu'il s'efforce de transmettre ces valeurs, il admet que lorsque le joueur est convoqué en Commission de Discipline, il est souvent déjà trop tard. À ce stade, ces jeunes ont tendance à trouver les discours sur le fair-play quelque peu "vieillots".



Cependant, Bernard MICHON reste fermement attaché à défendre des valeurs essentielles telles que le respect de l'adversaire et le fair-play, des principes qui doivent être constamment rappelés. Les jeunes joueurs, souvent influencés par des contenus scénarisés sur les réseaux sociaux, ont besoin d'un rappel constant sur la différence entre ce qu'ils voient en ligne – souvent conçu pour le buzz avec des enjeux financiers – et les valeurs du sport. Il est donc crucial de répéter ces principes aussi souvent que nécessaire auprès de cette catégorie de joueurs.

Alain GUÉRESSE remercie Bernard MICHON pour son intervention et demande aux Élus s'ils ont des questions.

Cynthia PELÉ LE QUILLIEC aborde le sujet du cumul des trois fautes techniques et du choix proposé aux fautifs d'arbitrer deux matchs en remplacement de la sanction. Elle souhaite connaître le bilan de cette nouvelle règle.

Bernard MICHON souligne que, l'an dernier, parmi les 90 dossiers pour cumul de fautes techniques, seulement une petite dizaine de licenciés ont opté pour l'arbitrage, un chiffre qui reste faible. Cette situation s'explique par les difficultés liées à la désignation des arbitres. Cette saison, en concertation avec les CDO, une approche plus souple a été adoptée concernant certains critères de désignation, en accord avec les évolutions réglementaires. L'objectif est d'observer cette année l'impact de ces assouplissements sur le processus. Il semble que le nombre de licenciés choisissant l'arbitrage en remplacement de la sanction soit en légère augmentation.

Cependant, Bernard MICHON émet un bémol concernant la valeur éducative de cette nouvelle règle. En effet, les joueuses et joueurs concernés par le cumul de trois fautes techniques sont souvent des récidivistes, bien connus de la Commission de Discipline.

Malgré les difficultés rencontrées pour mettre en œuvre cette règle, il considère que cela reste une expérience à tenter.

Bruno DEVISE interroge alors sur la qualité de l'arbitrage lorsque des personnes, même accompagnées d'un arbitre expérimenté, sont amenées à arbitrer, se demandant si cela ne nuirait pas à la qualité de l'arbitrage et ne pénaliserait pas les clubs soumis à cette expérience.

En réponse, Bernard MICHON indique que les retours sont partagés : certains sont très positifs, tandis que d'autres sont plus nuancés. Il souligne cependant qu'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives. Il est nécessaire d'attendre le recul d'une saison complète et un nombre suffisant de retours pour évaluer précisément l'efficacité de cette nouvelle règle.

Alain GUÉRESSE indique que c'est une discussion passionnante et il invite Bernard MICHON à la poursuivre s'il le souhaite lors du prochain CODIR durant le travail de groupe organisé par la Commission Société et Mixité. Il souhaite clôturer cette réunion par l'avis des Présidents de Clubs invité ce jour.

Emmanuel LEMERCIER, Président de l'UNION SILLON BASKET CLUB, prend la parole pour remercier le Comité de son invitation. Il souligne l'importance d'assister à des débats menés par des personnes que l'on a élues, affirmant que cela reste toujours enrichissant. Il souhaite partager trois réflexions en lien avec les discussions de la soirée.



Tout d'abord, il insiste sur un point fondamental pour son club : l'absence de délégué de club signifie l'absence de match. À ses yeux, cela est primordial pour le bon déroulement des rencontres.

Ensuite, Emmanuel LEMERCIER aborde le sujet des échanges entre Présidents, qu'il juge essentiels. Il fait part de son expérience personnelle et confirme l'importance de ces échanges pour éviter les malentendus et résoudre les problèmes rapidement. Il s'inscrit pleinement dans les échanges qui ont eu lieu lors de cette réunion.

Enfin, il évoque une initiative qui lui tient à cœur : depuis 2017, le club dispose d'une section basket adapté. Il précise qu'il n'en fait pas de publicité, mais que cette section est encadrée par une salariée spécialisée. Les joueurs de cette section, qui étaient présents dès les débuts du projet, ont fait d'énormes progrès et bénéficient aujourd'hui d'une réelle inclusion au sein du club. Cependant, Emmanuel LEMERCIER choisit de ne pas faire prendre de licence FFBB à ces joueurs, préférant ne pas les limiter à un seul sport. Il se montre ouvert à une rencontre avec la Commission Vivre Ensemble pour partager l'expérience et les bonnes pratiques de cette initiative.

Olivier ERRIEN, Président du BASKET CLUB BASSE GOULAIN, remercie chaleureusement le Comité pour son invitation. Il indique avoir été particulièrement attentif à la partie concernant les incivilités présentée par Bernard MICHON, ayant récemment été confronté à ce type de situation lors du dernier week-end. Olivier ERRIEN confirme que ce genre d'incident est toujours désagréable et difficile à gérer.

Il précise que le BASKET CLUB BASSE GOULAIN ne dispose pas de section Basket adapté, mais qu'il mène des actions de Basket Santé dans plusieurs EHPAD de son territoire, une initiative qu'il considère importante pour la communauté locale.

Enfin, Olivier ERRIEN exprime son appréciation pour le format de la réunion, qui lui a donné de nouvelles idées pour organiser les futures réunions de son propre club.

Quentin FAVRE-BULLY, Président du Club AL GARENNES NANTES, a trouvé la réunion très intéressante, bien que certains sujets ne puissent pas être abordés par son club.

En tant que club basé à Nantes, il est limité par la saturation des structures d'accueil en raison du nombre croissant de licenciés.

Il a particulièrement apprécié l'opportunité de mettre un visage sur des noms et de faire connaissance avec l'ensemble des Élus présents.

Alain GUÉRESSE remercie l'ensemble des participants et clôt le Comité Directeur.

Le Président du Comité Départemental,

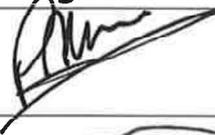
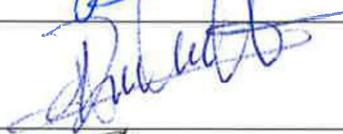
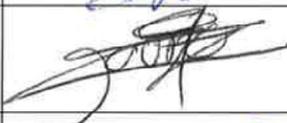
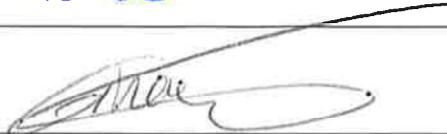
Alain GUÉRESSE

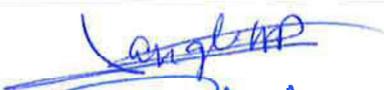
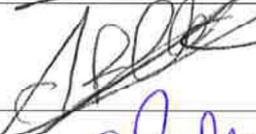
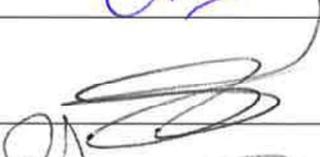
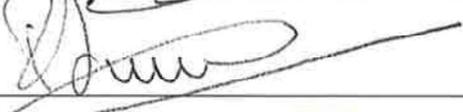
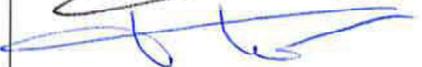
Le Secrétaire Général,

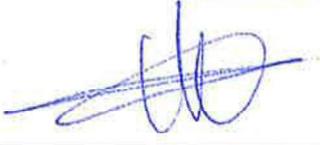
Bruno DEVISE

Comité Directeur du 15 Janvier 2025

Feuille de Présence

Nom – Prénom	Signature
ALLAIN Philippe	
AUBERT Didier	
BERNARD Yohan	
BONRAISIN Elise	
BRÉMENT Cédric	Excusé
CHARONNAT Laurence	
COBRAL Anne-Laure	
COUPÉ Mathieu	
DEGROOTE Rachel	Excusé
DEVISE Bruno	
DROUAUD Arnaud	Excusé
GATEFAIT Thierry	Excusé
GIRARD Elodie	

GUÉRESSE Alain	
GUERTIN Lucas	
LAMBOUR Sophie	EXUSÉE
LANGLET Romain	
PARFAIT Véronique	
PARPAILLON Antoine	
PELÉ LE QUILLIEC Cynthia	
RULLIÉ Christine	
SILACTCHOM Joseph	
SIMON Pascale	
THERET Christine	
VOLLANT Justine	
Invité : LEROUX-RONDINEAU Maxime	
Invitée : NUÉ Céline	EXUSÉE
Invité : MICHON Bernard	B. Michon 

<p>Invité : Représentant du club de ABC NAZAIRIEN</p> <p>Nom :</p>	<p>EXUSÉ</p>
<p>Invité : Représentant du club de UNION DU SILLON BASKET CLUB</p> <p>Nom : .. LÉNERGIER Emmanuel</p>	
<p>Invité : Représentant du club de CELLIER MAUVES BASKET CLUB</p> <p>Nom :</p>	
<p>Invité : Représentant du club de BC BASSE GOULAINÉ</p> <p>Nom : .. ERRIEN Olivier</p>	
<p>Invité : Représentant du club de AL GARENNES NANTES</p> <p>Nom : .. Faure-Bully Quentin</p>	
<p>Invité : Représentant du club de SUD RETZ BASKET</p> <p>Nom :</p>	



PROJET DE MANDATURE 2024-2028

Déclinaison saison 2024-2025



Comité Départemental de Loire Atlantique de Basketball
5 rue Christophe Colomb - 44980 Sainte-Luce sur Loire
02 51 85 06 00 - contact@loireatlantiquebasketball.org





PROJET DE MANDATURE 2024-2028

L'ensemble des actions constituées du programme des actions pour lesquelles nous nous sommes engagés auprès des Clubs et des actions décidées lors du Séminaire des 11 et 12 octobre 2024 constitue notre Projet de Mandature 2024-2028.

Bien entendu, du fait du nombre important d'actions listées, une planification sur les 4 saisons de mandature est impérative.

*Plutôt que de planifier dès maintenant chaque action sur 4 saisons (au risque de voir des situations contextuelles sur les saisons prochaines rendre caduques certaines de ces actions), **il n'a été planifié que les actions jugées prioritaires pour la seule saison 2024-2025.***

Lors des fins de saisons, nous procéderons de manière analogue, de façon qu'en fin de saison 2027-2028, l'ensemble des actions de notre Projet de Mandature 2024-2028 ait bien été pris en compte.



Comité Départemental de Loire Atlantique de Basketball
5 rue Christophe Colomb - 44980 Sainte-Luce sur Loire
02 51 85 06 00 - contact@loireatlantiquebasketball.org





PROJET DE MANDATURE 2024-2028

Déclinaison saison 2024-2025

ACTIONS ET PILOTES



Comité Départemental de Loire Atlantique de Basketball
5 rue Christophe Colomb - 44980 Sainte-Luce sur Loire
02 51 85 06 00 - contact@loireatlantiquebasketball.org





Axe 1 - Fédérer & Animer

1.1 - Mettre en place les Élus Référents de secteurs

Pilote : Véronique PARFAIT (assistée par Alain GUÉRESSE)

1.2 - Former l'ensemble des Acteurs Basket

Pilote : Laurence CHARONNAT

Axe 2 - Communiquer & accompagner

2.1 - Construire et mettre en ligne un nouveau site Internet

Pilote : Sophie LAMBOUR

2.2 - Organiser au Comité des opérations « Portes Ouvertes »

Pilote : Rachel DEGROOTE

2.3 - Organiser des réunions de secteurs

Pilote : Véronique PARFAIT (assistée par Alain GUÉRESSE)

Axe 3 - Optimiser & moderniser

3.1 - Mettre en œuvre les préconisations de l'audit organisationnel

Pilote : Alain GUÉRESSE

3.2 – Adapter nos Championnats

Pilote : Christine RULLIÉ (assistée par Bruno DEVISE)

3.3 - Améliorer le niveau de pratique des jeunes du 44

Pilote : Cédric BRÉMENT

3.4 - Inviter des Représentants de Clubs aux réunions du Comité Directeur

Pilote : Bruno DEVISE



PROJET DE MANDATURE 2024-2028

Déclinaison saison 2024-2025

FICHES ACTIONS

Les Fiches Actions qui suivent pourront être amenées à évoluer en fonction des situations conjoncturelles pouvant les affecter



Comité Départemental de Loire Atlantique de Basketball
5 rue Christophe Colomb - 44980 Sainte-Luce sur Loire
02 51 85 06 00 - contact@loireatlantiquebasketball.org



Axe 1 - Fédérer & Animer

Saison 2024-2025

Action 1.1

Pilote : **Véronique PARFAIT**

METTRE EN PLACE LES ÉLUS RÉFÉRENTS DE SECTEURS

Description de l'Action

- Coordination et suivi par la Commission « Conseils aux Clubs »
- À partir du découpage secteurs « PREDICT », recruter 3 Élus Référénts par secteur dont 1 Élu Dirigeant Référént (mise en place début 2025)
- Identifier les élus Référénts de secteurs et les Élus Dirigeants Référénts de secteurs via le site Internet CD Basket 44
- Principe : tous les Clubs doivent bénéficier chaque saison d'un contact sur place avec un Référént
- Le Comité doit être le porteur de toutes les demandes
- Établir les fiches de missions des Référénts de secteurs :
 - appui pour aider les Clubs au développement de toutes les pratiques (5X5, 3X3, VE)
 - force de proposition auprès des clubs pour les formations organisées par le Comité
 - répondre aux sollicitations des clubs
 - aller au-devant des Clubs pour les rencontrer en principe au moins 1 fois par saison

Participants

Ensemble des Élus du Comité Directeur - Commissions Conseils aux Clubs et Communication

Résultats attendus

- Adhésion des Clubs au développement de toutes les pratiques
- Participation des Clubs aux formations proposées par le Comité
- Satisfaction des Clubs par rapport aux actions d'appui conseil du Comité

Indicateurs

- | | | |
|--|--|--------------------------|
| - Indicateur d'action : | | |
| - % Clubs visités par Référénts de Secteurs | | Objectif = > 25 % |
| - Indicateurs de résultat : | | |
| - Augmentation du nombre de licenciés | | Objectif = > 1 % |
| - Sondage satisfaction appui conseil Clubs visités | | Objectif = Satisf > 70 % |

Moyens financiers nécessaires

Néant

Étapes de travail prévisionnelles

Planning

- | | |
|--|---------------------------|
| - Création fiches de missions Élus Référénts et Élus Dirigeants Référénts | Janvier 2025 |
| - Élaboration procédure suivi rencontres des Élus Référénts avec les Clubs | Janvier 2025 |
| - Recrutement des élus Référénts et des Élus Dirigeants Référénts | Janvier 2025 |
| - Présentation Référénts à travers 3 visioconférences (2 secteurs par visio) | 23, 28 et 30 janvier 2025 |
| - Renseignement site Internet CD Basket 44 + e-mail information des Clubs | 2ème quinzaine 01/2025 |
| - Suivi des rencontres des Élus Référénts avec les Clubs | 2ème quinzaine 01/2025 |
| - Élaborer et mettre en place sondage satisfaction actions appui conseil | 05/2025 |

Axe 1 - Fédérer & Animer

Saison 2024-2025

Action n° 1.2

Pilote : Laurence CHARONNAT

FORMER L'ENSEMBLE DES ACTEURS BASKET

Description de l'Action

Définir l'offre de formation et en assurer la continuité
Des formations ciblées et courtes : OTM, Arbitres, Secrétaires, Présidents, Officiels, ...
Se déplacer dans les clubs, organiser des visioconférences, créer des tutoriels, ...

Participants

Ensemble des Élus et bénévoles du pôle Formation - Clubs et organismes de formation

Résultats attendus

Gagner en visibilité pour l'ensemble des formations proposées
Participation des Clubs aux formations proposées par le Comité
Amélioration des expertises des acteurs du basket dans le 44
Satisfaction des différents acteurs

Indicateurs

Indicateur(s) d'action :	% des formations existantes listées pour les arbitres	Objectif = 100%
	% des formations existantes listées pour les joueurs	Objectif = 100%
	% des formations existantes listées pour les bénévoles / dirigeants	Objectif = 100%
Indicateur(s) de résultat :	Création de nouvelles formations	Objectif = 3
	Création parcours de formation arbitres 2025-2026	Objectif = créé
	Création parcours de formation joueurs 2025-2026	Objectif = créé
	Création parcours de formation bénévoles / dirigeants 2025-2026	Objectif = créé
	Délivrer de nouvelles formations	Objectif = délivrées

Moyens financiers nécessaires

A confirmer / définir par formation

Étapes de travail prévisionnelles

Planning

Définir l'ensemble des acteurs	Janvier 2025
Lister ensemble formations existantes : cible, contenu, format, ressources/organisme	Février 2025
Confirmer le format des formations existantes pour la saison 2025-2026	Mars 2025
Recenser les besoins auprès des clubs	Mai 2025
Définir les besoins des nouvelles formations : cible, contenu, format, ressources	Juin 2025
Créer les nouvelles formations	Septembre 2025
Publier un calendrier des formations saison 2025-2026	Juin 2025
Rendre visible les formations possibles via site, newsletter, mail général, ...	À partir de juin 2025

Axe n° 2 - Communiquer et Accompagner

Saison 2024-2025

Action n° 2.1

Pilote : Sophie LAMBOUR

CONSTRUIRE ET METTRE EN LIGNE UN NOUVEAU SITE INTERNET

Description de l'Action

Le site Internet actuel ne donnant pas satisfaction (coût, ergonomie, utilisation par le Chargé de Communication, ...), il a été décidé de construire et mettre en ligne un nouveau site Internet à partir de Kalisport

Une fois un premier projet élaboré par le Chargé de Communication, il sera adapté après :

- réflexions en Groupe de Travail lors du Séminaire de début de Mandature
- présentation en réunion de Bureau du 04 novembre 2024
- réflexions en Groupes de Travail lors du Comité Directeur du 12 novembre 2024
- réflexions des Salariés après présentation en réunion d'Équipe
- remontées des Clubs à l'issue de la mise en ligne officielle le 03 janvier 2025

Participants

Membres Comité Directeur - Bénévoles - Salariés - Clubs

Résultats attendus

Nouveau site Internet répondant aux besoins de tous les acteurs Basket dépendant du CD Basket 44

Indicateurs

Indicateurs d'action :

- | | | |
|--|------------|-----|
| - tenue Groupes de Travail lors séminaire début Mandature | Objectif : | Oui |
| - tenue Groupes de Travail lors CODIR du 12 novembre 2024 | Objectif : | Oui |
| - tenue remontées en réunion d'Équipe Salariés | Objectif : | Oui |
| - tenue remontées Clubs après mise en ligne le 03 janvier 2025 | Objectif : | Oui |
| - envoi questionnaire de satisfaction (Clubs et CODIR) | Objectif : | Oui |

Indicateur de résultat :

- | | | |
|---|------------|--------|
| - % satisfaction suite questionnaire en ligne | Objectif : | > 70 % |
|---|------------|--------|

Moyens financiers nécessaires

Coût Kalisport (reste à préciser)

Étapes de travail prévisionnelles

Planning

- | | |
|---|------------------------------|
| - Élaboration d'un projet par le Chargé de Communication du CD Basket 44 | Depuis juin 2024 |
| - Réflexions en Groupes de Travail lors du séminaire début de Mandature | 11 et 12 octobre 2024 |
| - Prise en compte des réflexions avancées lors du Séminaire | À partir du 13 octobre 2024 |
| - Présentation du projet de nouveau site Internet lors réunion de Bureau | 04 novembre 2024 |
| - Présentation du projet de nouveau site Internet lors réunion de CODIR | 12 novembre 2024 |
| - Réflexions et propositions CODIR à travers 4 Groupes de Travail | 12 novembre 2024 |
| - Prise en compte des réflexions avancées lors de la réunion de CODIR | À partir du 13 novembre 2024 |
| - Prise en compte des réflexions avancées lors réunion d'Équipe Salariés | Décembre 2024 |
| - Avis aux Clubs de la mise en ligne du nouveau Site le 03 janvier 2025 et demande avis ou observations éventuelles | Lors des vœux du Président |
| - Mise en ligne officielle nouveau site Internet | 03 janvier 2025 |
| - Réponses aux Clubs et prises en compte possibles de leurs remontées | À partir du 03 janvier 2025 |
| - Envoi d'un questionnaire en ligne de mesure satisfaction (Clubs et CODIR) | Début mars 2025 |
| - Débriefing en réunion Bureau | 14 avril 2025 |

Axe n° 2 - Communiquer et Accompagner

Saison 2024-2025

Action n° 2.2

Pilote : Rachel DEGROOTE

ORGANISER AU COMITÉ DES OPÉRATIONS PORTES OUVERTES

Description de l'Action

Accueillir au Comité des Élus des Clubs pour échanger sur les problématiques de chacun
Parler aux Élus des Clubs, les écouter et leur proposer appui et conseil

Participants

Comité Directeur - Bénévoles - Salariés dont Chargé de Communication / Événementiel - Clubs

Résultats attendus

Maximum de participation des Élus de Clubs et de Pôles Comité pour des échanges fructueux
Satisfaction des Élus de Clubs et de Pôles Comité

Indicateurs

Indicateurs d'action :

- tenue Goupes Travail lors réunion Bureau du 03 février 2025	Objectif :	Oui
- tenue réunion spécifique interpôles en mars 2025	Objectif :	Oui
- tenue de la journée "Portes ouvertes"	Objectif :	Oui

Indicateurs de résultat :

- % satisfaction Clubs suite questionnaire en ligne	Objectif :	> 75 %
- % satisfaction Pôles suite questionnaire en ligne	Objectif :	> 75 %

Moyens financiers nécessaires

Convivialité de la journée "Portes ouvertes"

Étapes de travail prévisionnelles

Planning

- Détermination date et principes organisation en réunion de Bureau (GT)	03 février 2025
- Réunion spécifique interpôles pour préparation de l'évènement suivant principes organisation déterminés en réunion Bureau + information CODIR	Mars 2025
- Préparation au sein de chaque Pôle	À partir d'avril 2025
- Tenue de la journée "Portes ouvertes"	Date en réunion Bureau
- Questionnaire en ligne de satisfaction des Clubs participants	3 à 5 jours après évènement
- Questionnaire en ligne de satisfaction des Pôles Comité participants	3 à 5 jours après évènement
- Débriefing en réunion de Bureau	Bureau après évènement

Axe n° 2 - Communiquer et Accompagner

Saison 2024-2025

Action n° 2.3

Pilote : Véronique PARFAIT

ORGANISER DES RÉUNIONS DE SECTEURS

Description de l'Action

Organiser des réunions de secteurs avec les Clubs en évitant toutefois la « réunionite »
 Organisation des réunions dans les locaux d'un Club du Secteur en début de soirée (ex : 19h30)
 Objectifs : 1) Écouter les questions ou observations des Clubs et leur répondre
 2) Transmettre aux Clubs, si nécessaire, des informations descendantes
 Regroupement des Clubs par secteurs suivant la répartition PREDICT du CD Basket 44
 Du fait de la mise en place de la Commission "Conseils aux Clubs", 1 seule réunion par secteur et par saison (possibilité d'augmenter ce nombre si l'actualité le justifie)
 Les réunions sont animées par le Président ou un(e) Vice-Président(e) du Comité
 Sont présents des Membres du Bureau, les Élus Référents de secteurs concernés ainsi que d'autres Élus ou Bénévoles, voire Salariés du Comité en fonction des ordres du jour
 Dans la mesure du possible, limitation de la durée des réunions à 2 heures

Participants

Tous Élus, Bénévoles et Salariés du Comité - Tous clubs du territoire du CD Basket 44

Résultats attendus

Dialoguer en transparence avec les Clubs pour faire remonter des axes éventuels d'amélioration
 Informer les Clubs en toute transparence des activités du Comité les concernant
 Être au service des Clubs et de l'intérêt général, dans l'écoute et la compréhension

Indicateurs

Indicateur d'action : - Tenue des réunions dans les 6 secteurs Objectif : 6 réunions
 Indicateur de résultat : - Sondage satisfaction globale Clubs présents Objectif : > 75 %

Moyens financiers nécessaires

Convivialité liée aux réunions

Étapes de travail prévisionnelles

Planning

Détermination ordre du jour des réunions	Bureau du 03 février 2025
Déterminer calendrier et participants réunions de secteurs (6 dates)	Bureau du 03 février 2025
Recherche Clubs hôtes pour chacune des 6 réunions de secteurs	Février 2025
Transmission invitations aux Clubs	Après fixation lieux réunions
Tenue des réunions	Mars et avril 2025
Transmission par e-mail sondage satisfaction	À l'issue de chaque réunion

Axe n° 3 - Optimiser et Moderniser

Saison 2024-2025

Action n° 3.1

Pilote : Alain GUÉRESSE

METTRE EN ŒUVRE LES PRÉCONISATIONS DE L'AUDIT ORGANISATIONNEL

Description de l'Action

Organisation CD Basket 44 saison 2024-2025 conforme aux préconisations de l'Audit Organisationnel
Recueillir les avis des acteurs du Comité (Élus, Bénévoles et Salariés) sur la nouvelle organisation
Veiller à une transition organisationnelle optimale en :

- 1) recueillant les éventuelles problématiques de fonctionnement
- 2) étudiant chaque fois que possible les possibilités de simplification des procédures

Participants

Membres du Comité Directeur - Salariés - Clubs dépendants du CD Basket 44

Résultats attendus

Toutes problématiques de transition organisationnelle résolues
Simplification des procédures

Indicateurs

Indicateurs d'action :

- | | | |
|--|------------|---|
| - Demande remontées aux Membres du Bureau | Objectif : | 2 |
| - Demande remontées aux Pôles (incluant leurs Commissions) | Objectif : | 6 |
| - Demande remontées aux Salariés | Objectif : | 2 |
| - Demande remontées aux membres Comité Directeur | Objectif : | 1 |

Indicateur de résultat :

- | | | |
|---|------------|---|
| - Dysfonctionnement grave lié à la transition organisationnelle | Objectif : | 0 |
|---|------------|---|

Moyens financiers nécessaires

Convivialité liée aux réunions

Étapes de travail prévisionnelles

Planning

- | | |
|---|--------------------------|
| - Remontées des membres du Bureau pour bilan après 4 mois | 07 octobre 2024 |
| - Prise en compte des remontées des membres du Bureau | à partir 07 octobre 2024 |
| - Remontées des Responsables de Pôles et des Présidents de Commissions rattachées pour bilan fonctionnement | 1er semestre 2025 |
| - Remontées des salariés | 1er semestre 2025 |
| - Prise en compte des remontées (Pôles et Commissions + Salariés) | 1er semestre 2025 |
| - Modifications ou créations éventuelles des procédures | 1er semestre 2025 |

Axe n° 3 - Optimiser et Moderniser

Saison 2024-2025

Action n° 3.2

Pilote : Christine RULLIÉ

ADAPTER NOS CHAMPIONNATS

Description de l'Action

1) Avec les Clubs, étudier la possibilité d'un Championnat Jeunes en 3 phases

- Exemple avec les 2 premières phases avant Noël :

- 1ère phase = aller simple
- 2ème phase = aller et retour avec 4 équipes
- 3ème phase à partir de janvier

- Objectif = mise en place saison 2025-2026

2) Avec les Clubs, étudier la refonte des Championnats Seniors Masculins

- Mettre en place une structure pyramidale des Championnats Seniors Masculins

- Objectif = mise en place progressive sur 3 saisons à partir de saison 2025-2026 (mise en place finale saison 2027-2028)

Participants

Clubs - Commission Compétitions 5x5 - Responsable Pôle technique - Directeur

Résultats attendus

Structure pyramidale équilibrée dans nos Championnats Départementaux Jeunes et Seniors

Indicateurs

Indicateurs d'action : Jeune

- | | |
|---|-----------------------------|
| - Mise en place Championnats Jeunes en 3 phases | Objectif : saison 2025-2026 |
| - Engagement refonte Championnats Seniors Masculins sur 3 saisons | Objectif : saison 2025-2026 |

Indicateur de résultat :

- | | |
|--|-------------------|
| - % satisfaction Clubs adaptations Championnats (sondage en ligne) | Objectif : > 60 % |
|--|-------------------|

Moyens financiers nécessaires

Néant

Étapes de travail prévisionnelles

Planning

Préparer support ppt pour discuter projets avec Clubs (3 visioconférences)	1ère quinzaine janvier 2025
Inviter les Clubs et les acteurs concernés du Comité aux 3 visioconférences	À partir du 10 janvier 2025
Organiser et tenir les 3 visioconférences (2 secteurs par visioconférence)	23, 28 et 30 janvier 2025
Analyse réflexions après les 3 visioconférences (organisations retenues)	Après le 30 janvier 2025
Information du CODIR : présentation organisations retenues	13 mars 2025
S'assurer de l'adhésion majoritaire des clubs (sondage en ligne)	2ème quinzaine mars 2025
Validation par Bureau + présentation au CODIR	Bureau 14 avril + CODIR 23 mai
Adaptation des Championnats avec les mesures décidées	Juillet 2025

Axe n° 3 - Optimiser et Moderniser

Saison 2024-2025

Action n° 3.3

Pilote : Cédric BRÉMENT

AMÉLIORER LE NIVEAU DE PRATIQUE DES JEUNES DU 44

Description de l'Action

L'action se déroule sur la totalité de la mandature 2024-2028

- Construction de l'équipe de pilotage et de ressources
- Etablir le Référentiel de formation U11 et U13 du territoire --> parcours commun de l'ensemble des joueurs que ce soit dans le contenu et dans l'organisation
- Saison 2024/2025 : Réflexion sur la gestion des détectés - augmenter le nombre d'entraînements
Réflexion sur les mises en place de Sections Sportives Scolaires Basket
- Saison 2025/2026 : Mise en place des Référentiels et tests sur certains secteurs
- Saison 2026/2027 : Mise en place de la pratique sur l'ensemble des secteurs du département
Intégration du parcours de formation du Technicien
Intégration du parcours de formation de l'Arbitre

Participants

Responsables Pôles Technique et Formation - Conseillers Techniques - Intervenants extérieurs

Résultats attendus

Amélioration du niveau de pratique des Jeunes du 44
Accompagner les clubs dans la structuration de la pratique et Fidélisation des Salariés / Techniciens
Alimenter l'ensemble des équipes Jeunes évoluant en CDF par des enfants du territoire
Augmentation du nombre d'équipes du territoire en CDF Séniors

Indicateurs

Indicateur d'action :

Création du Référentiel U11 et U13

Objectif : créé juin 2025

Indicateurs de résultat :

- Nb d'équipes du territoire en CDF

Objectif : Augmentation

- Nombre de joueurs du territoire dans les sélections EDF

Objectif : Augmentation

- Nombre de joueurs du territoire sortant à haut niveau

Objectif : Augmentation

Moyens financiers nécessaires

Financer les heures d'intervention des prestataires extérieurs pour les réunions de réflexion

Financer les heures d'intervention des prestataires extérieurs pour les entraînements

Étapes de travail prévisionnelles (saison 2024-2025)

Planning

Création de l'équipe de pilotage et du planning des réunions

Janvier 2025

Réunions de création du Référentiel U11 et U13 à raison de 1 à 2 par mois

Janvier 2025 à mai 2025

Réflexion sur les mises en place de Sections Sportives Scolaires Basket

Janvier 2025 à mai 2025

Détection 2013 : Augmentation du nombre d'entraînements

Avril à juin 2025

Présentation du projet à l'AG 2025

13 juin 2025

Axe n° 3 - Optimiser et Moderniser

Saison 2024-2025

Action n° 3.4

Pilote : Bruno DEVISE

INVITER DES REPRÉSENTANTS DE CLUBS AUX RÉUNIONS DU COMITÉ DIRECTEUR

Description de l'Action

Inviter à tour de rôle un Représentant de Club de chacun des 6 secteurs à participer aux réunions du Comité Directeur
Recueillir leurs avis, faire en sorte qu'il soit acteur de la réunion, les faire participer au débats même si il n'ont qu'une voix consultative
Communiquer sur cette participation
Obtenir leur feedback

Participants

Membres du Comité Directeur - Salariés - Clubs dépendants du CD Basket 44

Résultats attendus

Participation active des participants Clubs lors des réunions
Adhésion complète des Clubs du département à la présente action

Indicateurs

Indicateur d'action :

- Nb représentants Clubs participant réunions Comité Directeur Objectif : 12 minimum

Indicateur de résultat :

- Refus de participation Objectif : 0

Moyens financiers nécessaires

Convivialité liée aux réunions

Étapes de travail prévisionnelles

Planning

Comité Directeur (invitation environ 2 semaines avant)	12 novembre 2024
Comité Directeur (invitation environ 2 semaines avant)	15 janvier 2025
Comité Directeur (invitation environ 2 semaines avant)	13 mars 2025
Comité Directeur (invitation environ 2 semaines avant)	23 mai 2025
Bilan de l'action	Juin 2025

	FICHE DE PROCÉDURE	
	Pôle	Vie du Comité
	Commission	
	Numéro	1 x 4
	Titre	Suivi Fiches Actions Projet Mandature
	Date	30 décembre 2024
	Version	1



OBJECTIF(S)

Assurer le suivi des Fiches Actions du Projet de Mandature.

DÉFINITION(S)

Néant.

PROCÉDURE

Chaque Pilote d'Action renseigne une Fiche de Suivi lors de chaque début de trimestre.

Le Pilote transmet ensuite au Secrétaire Général la Fiche de Suivi ainsi renseignée.

Le Secrétaire Général rassemble les Fiches de suivi de chaque trimestre, les numérise pour classement et les transmet par e-mail au Président avec copie aux membres du Bureau.

Les Membres du Comité Directeur sont informés de l'avancement du Projet de Mandature à travers un point de l'ordre du jour des réunions de Comité Directeur.

DOCUMENTS ASSOCIÉS

Projet de Mandature incluant les Fiches Actions et une Fiche de Suivi type.

FICHE DE SUIVI

N° Axe : **Titre de l'Axe :**

Saison 2024-2025

Action n°

Pilote :

TITRE DE L'ACTION :

Point de l'Action au / / 2025

Synthèse de l'avancement de l'Action

Participants

Indicateurs

Indicateur(s) d'actions :

Indicateur(s) de résultat :

Montant des moyens financiers utilisés

Étapes de travail mises en œuvre

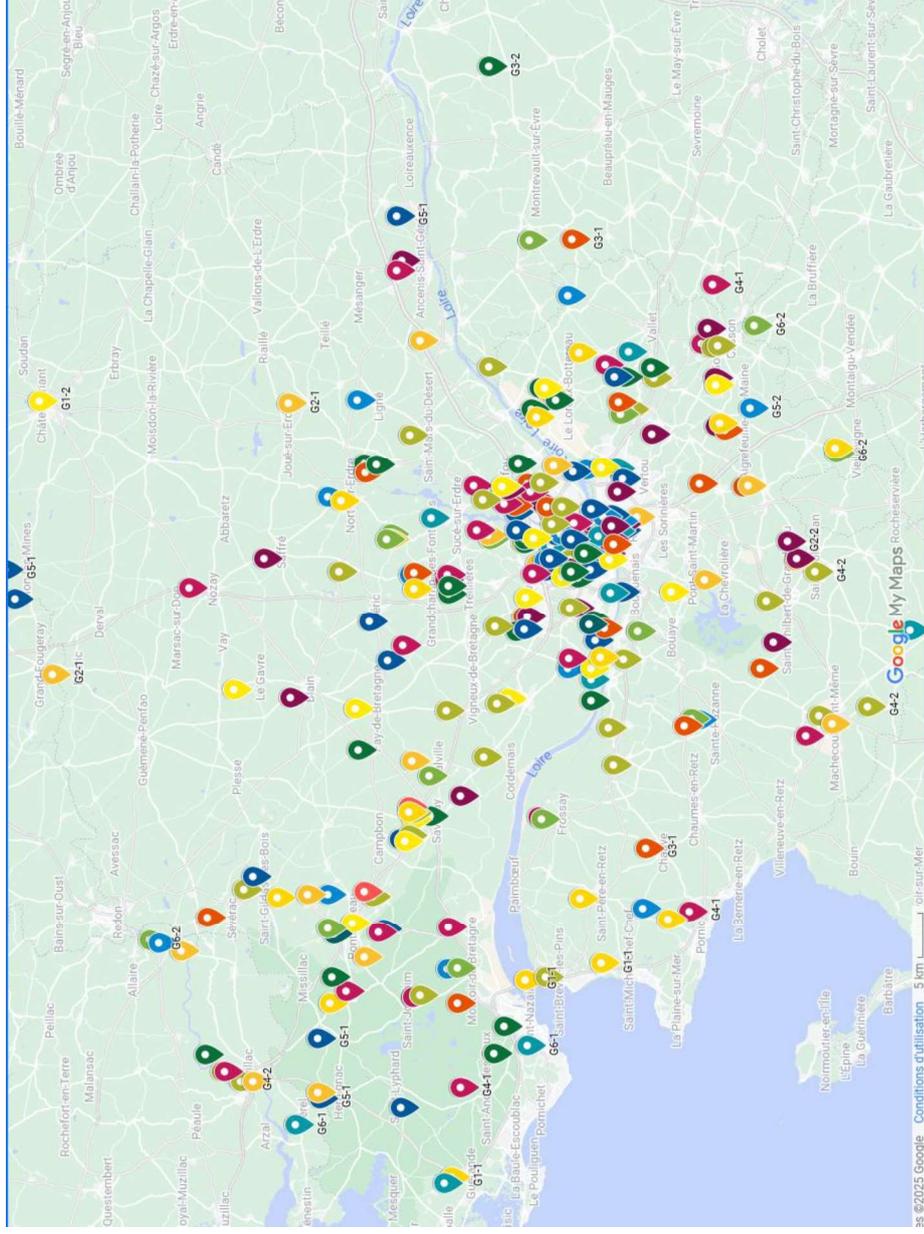
Planning

Commission des Officiels

- Désignations

CORPS ARBITRAL

Répartition géographique des arbitres départementaux et arbitres stagiaires.

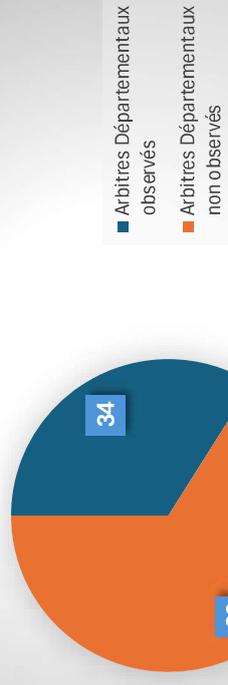


CORPS ARBITRAL

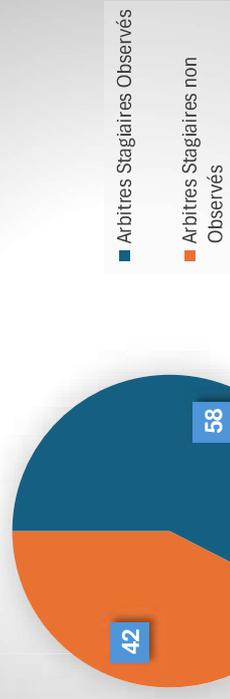
L'observation des arbitres est primordiale pour faire progresser nos arbitres. Cette observation est obligatoire pour les arbitres stagiaires.

En complément de ces observations, nous avons des arbitres « Tuteurs » à qui nous demandons de nous faire des retours sur les arbitres avec lesquels ils sifflent.

Arbitres Départementaux (%)

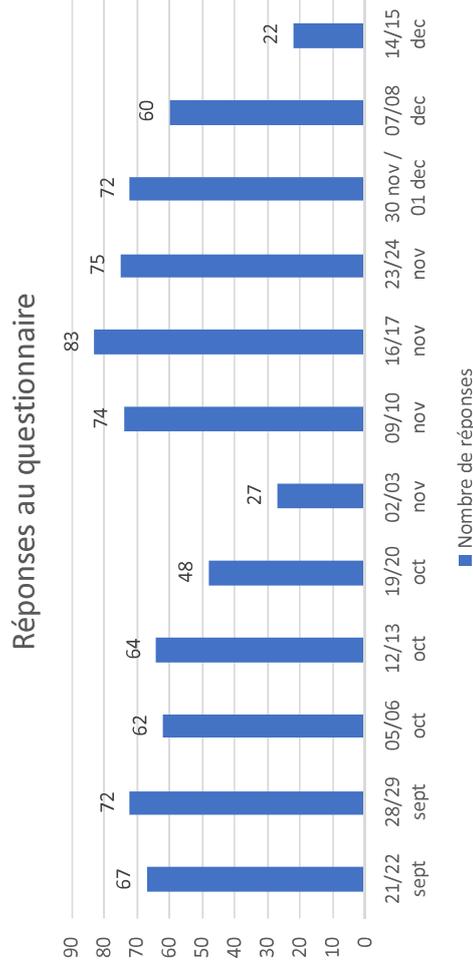


Arbitres Stagiaires (%)



CORPS ARBITRAL

Suivi des Arbitres : tous les week-ends où ont lieu des rencontres, les arbitres départementaux et arbitres stagiaires reçoivent un questionnaire leur permettant de faire un retour sur leur match. Ce « Suivi Arbitres » nous permet d'apporter des réponses aux questionnements des arbitres, d'identifier les incidents que nous remontent les arbitres.



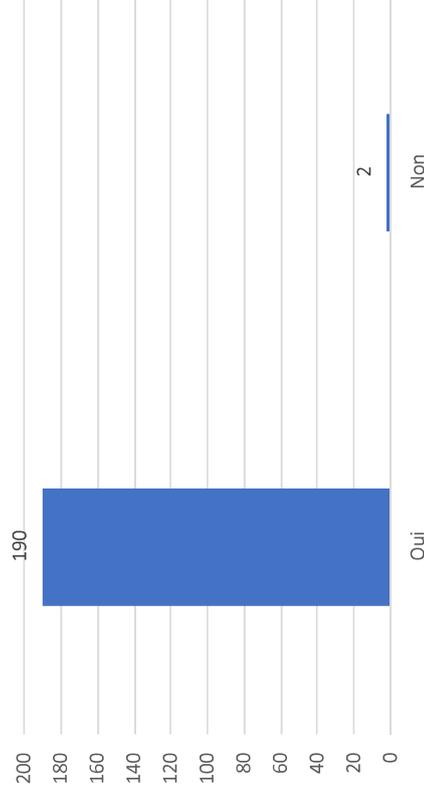
CORPS ARBITRAL

Bilan 1ere phase : nous avons sollicité les arbitres sur la 1ere phase avec 3 questions :

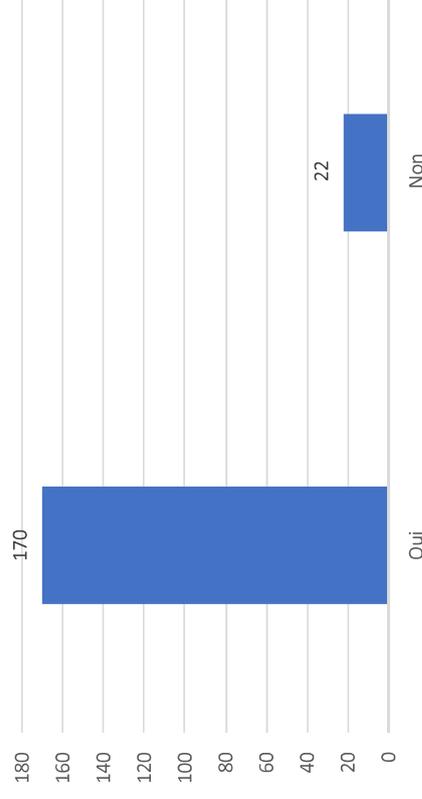
- La 1ere phase d'arbitrage s'est-elle bien passée ? Pourquoi ?
- La CDO souhaiterait mettre les indisponibilités à 15 jours, cela vous semble-t-il pertinent ? Pourquoi ?
- Quelles sont vos remarques sur cette 1ere phase ?

192 arbitres ont répondu à ce bilan

La 1ere phase s'est-elle bien passée ?



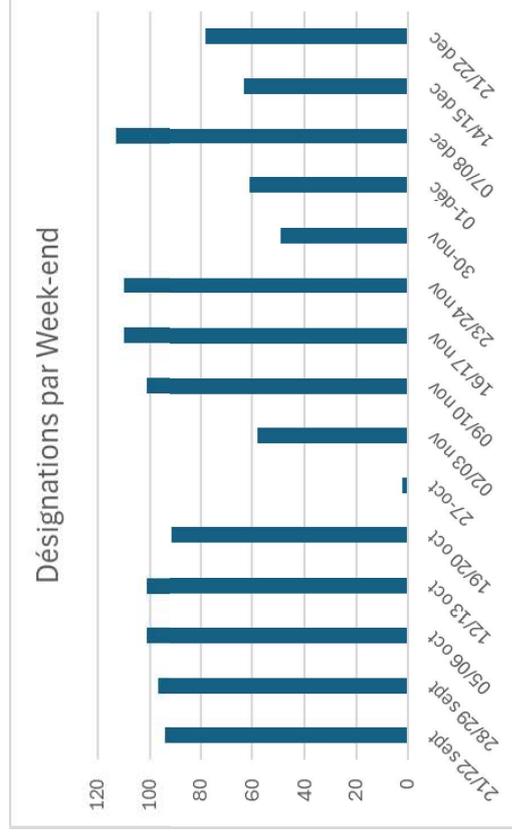
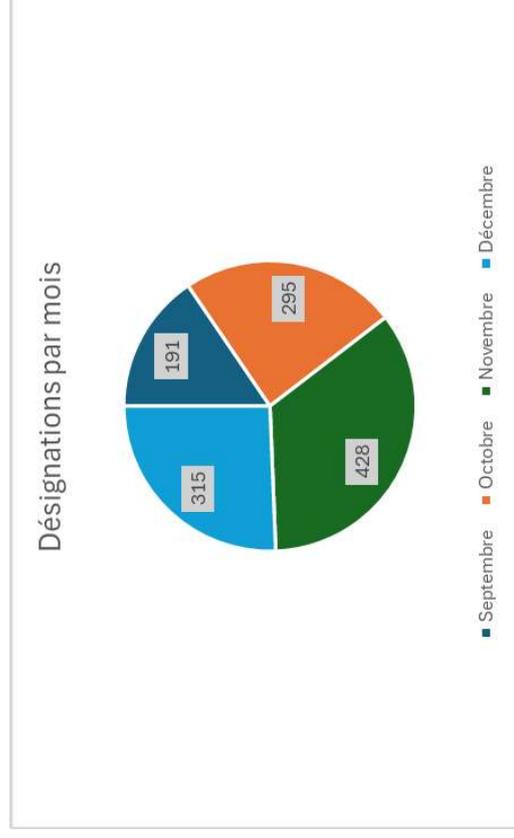
Mise des indisponibilités à 15 jours



DESIGNATIONS

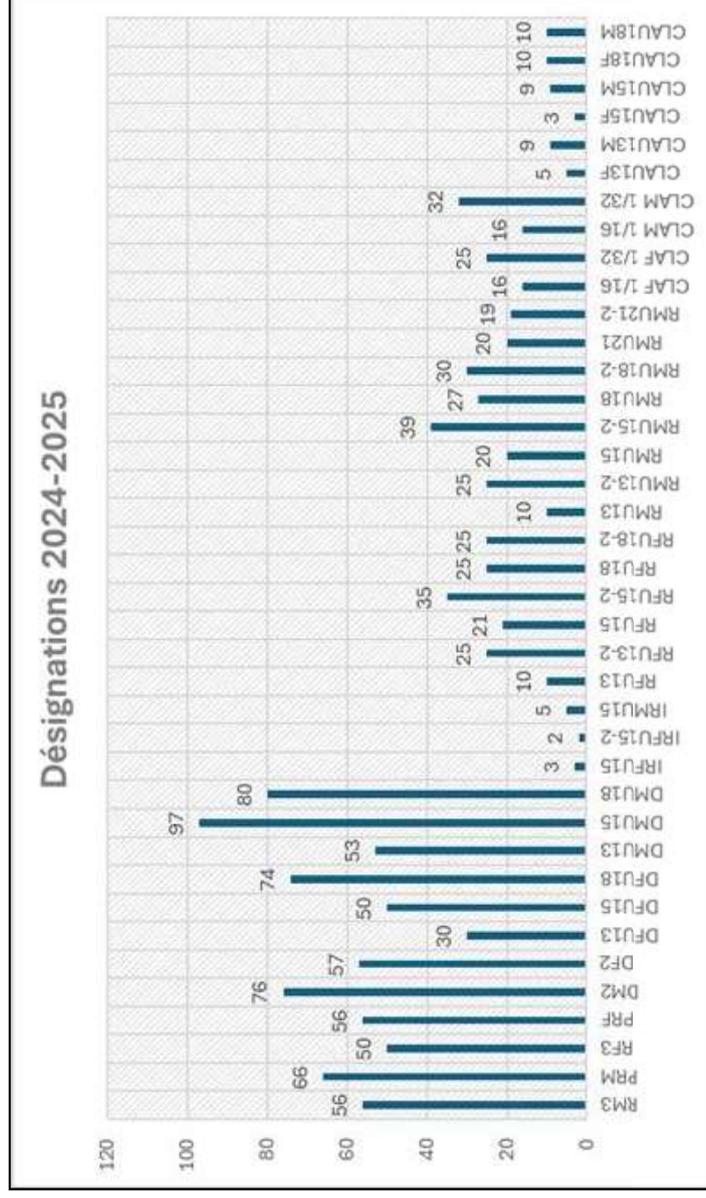
Sur la première partie de la saison 2024-2025, 1229 désignations d'arbitres ont été effectuées. (Désignations en dehors des tournois qualificatifs de début de saison)

110 désignations sont faites sur les week-ends de championnats (championnat départemental et championnat régional)



DESIGNATIONS

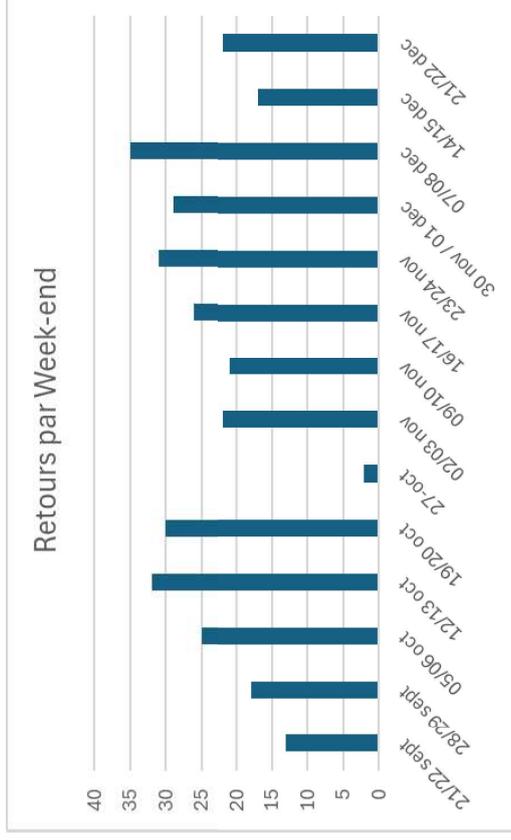
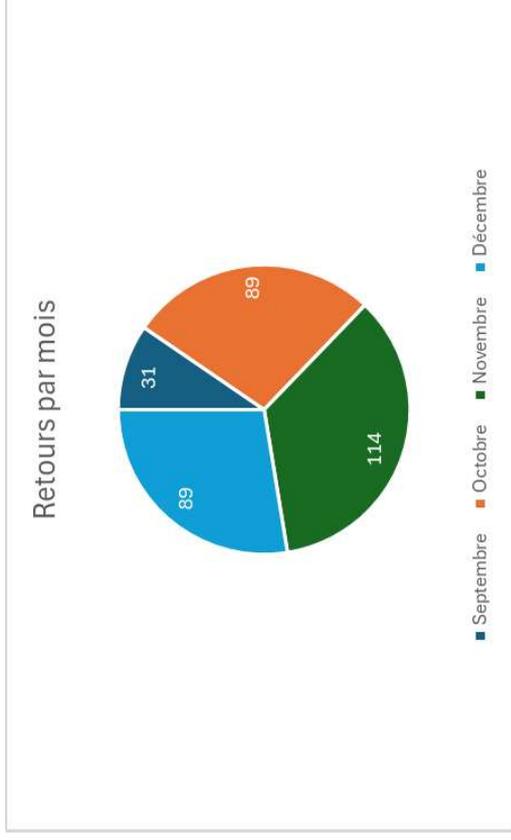
Depuis cette saison, nous couvrons les championnats RM3 et RF3. Peu de matchs de coupe Loire Atlantique jeunes ont été couverts lors du week-end du 21/22 décembre.



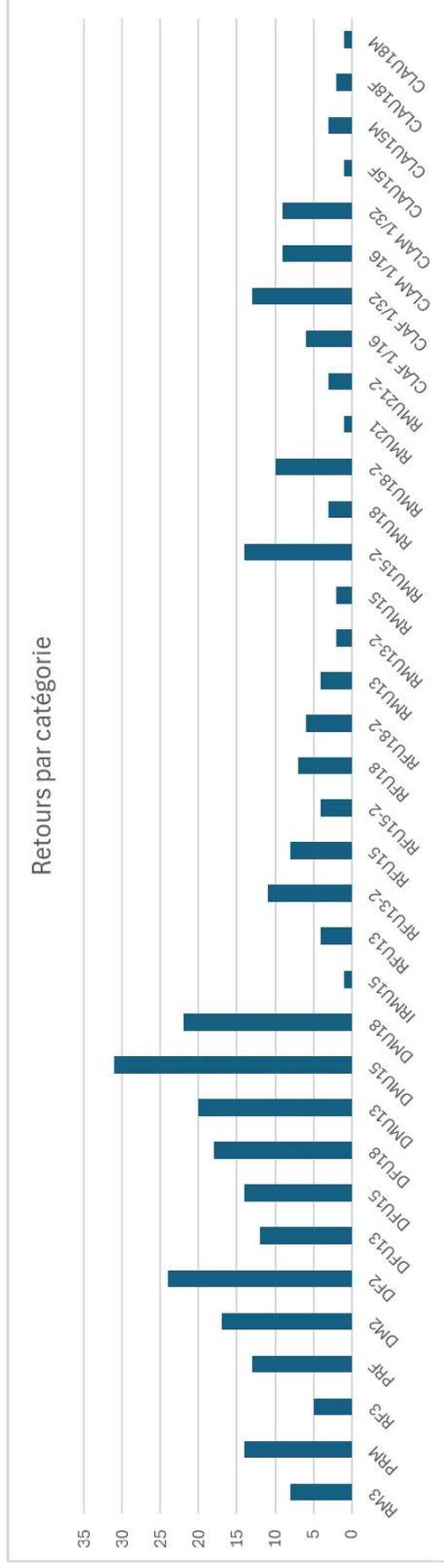
RETOURS



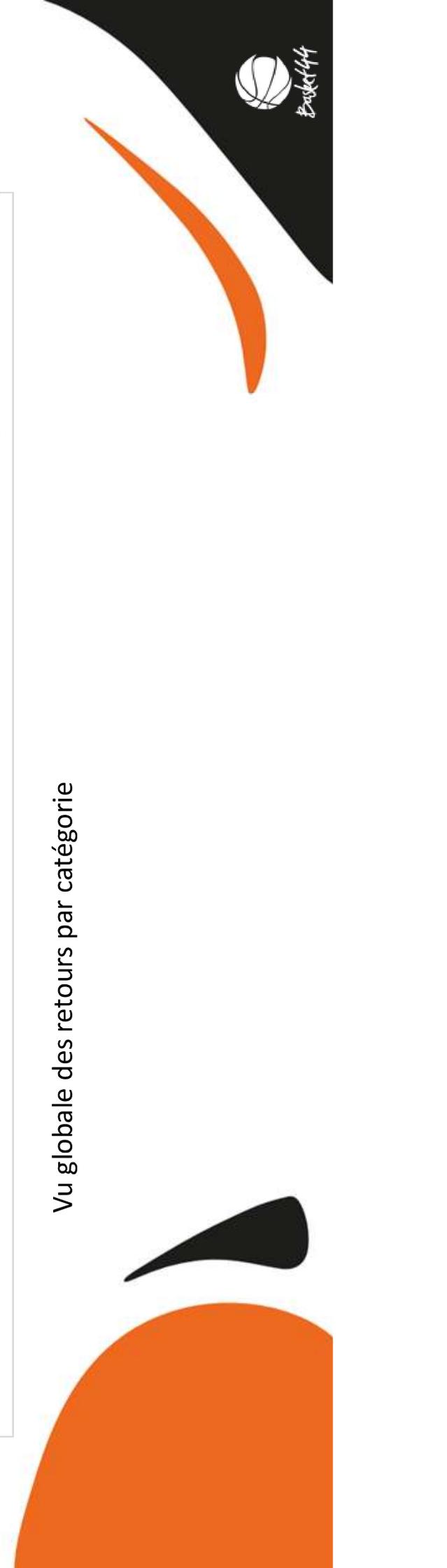
La gestion des « Retours » demande beaucoup d'énergie : L'objectif étant de trouver un remplaçant aux arbitres n'étant plus disponibles pour officier.
A noter : le nombre d'arbitres absents (arbitres qui ne nous ont pas prévenu de leur absence) est faible (14 arbitres sur l'ensemble des week-ends)



RETOURS



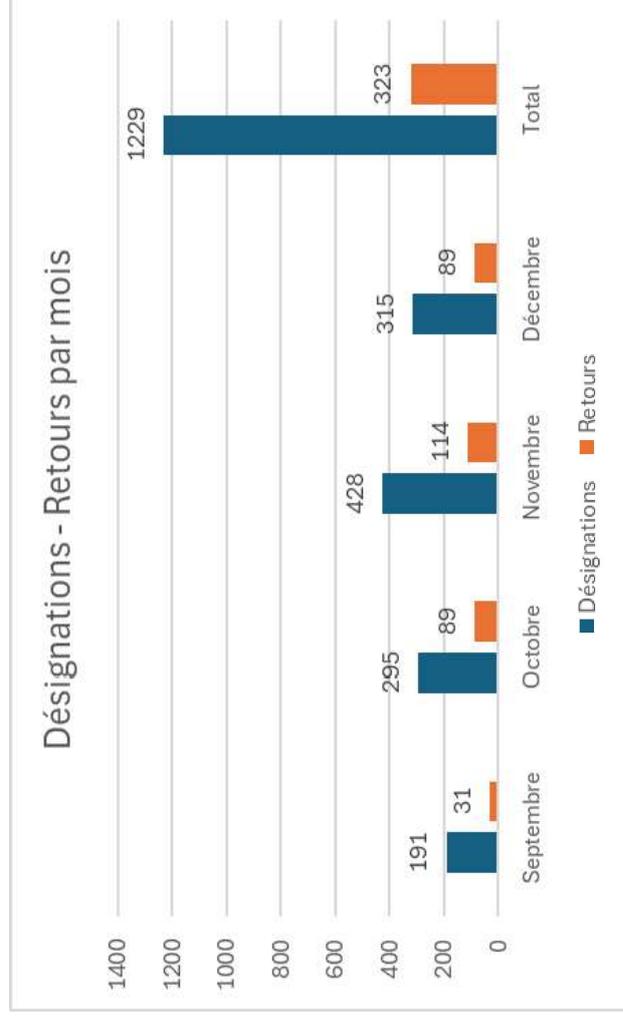
Vu globale des retours par catégorie



DESIGNATIONS - RETOURS

Sur les désignations initiales, les retours représentent environ 26%. Les motifs d'indisponibilités sont variés : oubli de saisie d'indisponibilités, blessures, repas de famille, dérogation du match de l'arbitre (joueur)...

Objectif de cette 2^{ème} phase de la saison 2024-2025 : Baisser le nombre de retours

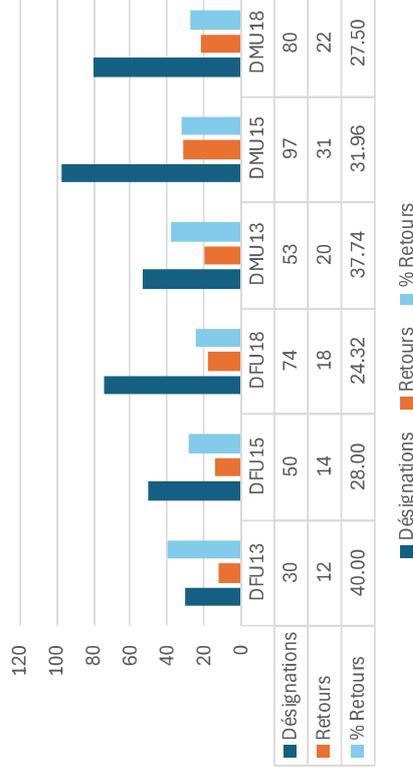


DESIGNATIONS - RETOURS

Sur le championnat départemental « Jeunes », les retours sont significatifs sur les catégories U13F/M et U15M

Sur la coupe de Loire Atlantique, moins de retours sur les jeunes car les désignations ont été faites 4 jours avant les matches, prenant en compte les indisponibilités des arbitres aux plus proches de la réalité.

Désignations - Retours Championnat Jeunes Dep



Désignations - Retours CLA

